

CFF

Le train des
dérégulations

Vaud

Sainte Alliance
contre le service
public

Pérou

Un Chavez
numéro 2 ?

Suisse

Le patronat
contre les
contrats

Etats-Unis

Plaidoyer pour
l'amnistie

Suisse

USS, patrons,
SECO : tous
ensemble

Bolivie

L'enjeu du gaz

Italie : Berlusconi dehors, et après ?



**France : une victoire
de la jeunesse et des salariés**

SOMMAIRE

Perspectives

Il faut refuser le développement d'un marché de la formation le 21 mai 2

Gesticulations et (amères) réalités 2

Actuel

Le patronat attaque les contrats 3

Suisse

Mesures d'accompagnement: l'USS sous contrôle 4

La fonction publique genevoise, variable d'ajustement des politiques d'austérité 4

Vaud: Sainte Alliance contre le service public 4

Le train des dérégulations fait dérailler les droits sociaux et salariaux aux CFF 5

L'électricité en proie au marché 5

Dossier

France: «un durcissement des résistances sociales» 6-7

Une victoire pour la jeunesse et les salariés 7

International

Elections au Pérou: Ollanta Humala, un Chavez numéro 2? 8

Etats-Unis et immigration: un plaidoyer pour l'amnistie 9

Etranges manœuvres autour du gaz bolivien 10

Argentine: procédure pénale ouverte contre le FMI 10

Ecouter·Voir·Lire

...Grandir à l'envers de rien, de Lola Lafon & Leva 11

Le Cercle fermé de Jonathan Coe 11

Agenda

Dernière

Italie, après les élections: «Redonner corps à ces poussières d'humanité» 12

Il faut refuser le développement d'un marché de la formation le 21 mai

PHILIPPE MARTIN

Pas moins de sept partis ont organisé une conférence de presse commune le 19 avril pour soutenir les nouveaux articles constitutionnels sur la formation, en vue de la votation fédérale du 21 mai. Aux quatre partis de la coalition gouvernementale (UDC, PSS, PRD, PDC) se sont joints les Libéraux, les Verts et les Evangéliques. La parfaite harmonie existant au sein de la classe politique est censée illustrer la future harmonisation du système de formation suisse. A côté de la notion d'harmonisation, celle de mobilité a été le maître mot des intervenants, comme l'ont souligné les agences de presse.

L'objectif est de mettre en place un marché (appelé pudiquement «espace») de la formation et poser les bases d'une concurrence entre «fournisseurs de services» publics et privés.

Le consensus autour de ces articles constitutionnels rejoint celui qui a prévalu au moment de la signature de la Déclaration de Bologne, en juin 1999, par tous les ministres européens de l'éducation. L'analogie ne s'arrête pas là: les accords de Bologne ont eux aussi été présentés comme le moyen de faciliter la mobilité géographique des étudiants et d'harmoniser les cursus. Ces accords portent pour titre officiel «*espace européen de l'enseignement supérieur*». Le paquet d'articles constitutionnels en votation le 21 mai vise quant à lui à créer un «*espace suisse de formation*» (art.

61a). Dans son prolongement, un «*espace romand de la formation*» devrait en outre être édifié, selon le projet de Convention scolaire romande.

A quoi avons-nous assisté avec la mise en place de Bologne? Les associations d'étudiants dénoncent (à juste titre, mais souvent sans en tirer toutes les conséquences): une scolarisation des filières universitaires, une restriction de la liberté académique, un accroissement des inégalités sociales dans l'accès aux études et la tendance à concevoir les études comme un «supermarché».

Ces constats permettent de faire ressortir ce qui unit fondamentalement Bologne et les modifications de la Constitution fédérale (dont les enjeux ont été présentés dans *La brèche* N°21). L'objectif est rigoureusement le même: mettre en place un marché (appelé pudiquement «espace») de la formation et poser les bases d'une concurrence entre «fournisseurs de services» publics et privés. Dans ce processus en cours au niveau européen, la Suisse jouerait une nouvelle fois l'élève modèle, en inscrivant dans sa Charte fondamentale le principe d'une «égalité de traitement» entre les institutions de formation (art. 63a), qu'elles soient publiques ou privées.

C'est cette orientation politique qui devrait être au cœur des débats avant le vote. Mais elle est soigneusement esquivée par les partisans du oui (droite et «gauche» confondues) et par la majorité des médias, qui se contentent d'un discours publicitaire axé sur des termes aussi flous que démagogiques: «qualité», «harmonisation», «mobilité», etc. La plupart des opposants aux nouveaux articles ne contribuent d'ailleurs pas à faire apparaître les véritables enjeux. Les milieux murrassiens comme la Ligue vaudoise refusent la modification consti-

tutionnelle au nom de la défense du fédéralisme et des risques de «diktat» de la Confédération. Les parlementaires d'«à gauche toute» se situent sur le même plan institutionnel, en motivant principalement leur opposition par le «flou juridique» et la perte de «contrôle démocratique» par les parlements cantonaux.

D'un point de vue de gauche, c'est une autre orientation qu'il s'agit de développer. Cela exige de prendre la mesure de l'offensive néolibérale dans le domaine de la formation. Cette offensive a déjà fortement transformé les Hautes écoles, qui sont de plus en plus soumises aux logiques de la concurrence et de la compétitivité. Elle se diffuse, plus discrètement, dans la scolarité obligatoire, où des mécanismes de gestion managériale sont progressivement introduits. De nouveaux pas en avant sont régulièrement franchis, comme la toute récente proposition du Parti radical de mettre en concurrence les écoles de maturité (gymnases). Il s'agit donc de combattre résolument les attaques néolibérales et de proposer d'autres perspectives, fondées sur un véritable droit à la formation. Au lieu de s'engager sur cette voie, l'essentiel de la dite «gauche» fait campagne pour une révision constitutionnelle qui pose les bases d'une libéralisation complète du «marché» des Hautes écoles et d'une soumission du système scolaire à une conception managériale et élitaire de la formation. L'avenir est ailleurs. ■

Gesticulations et (amères) réalités

PAOLO GILARDI

La polémique sur le nucléaire iranien continue de faire couler beaucoup d'encre. Et ceci malgré le fait que, de l'aveu même des cercles dirigeants états-uniens, une bombe atomique iranienne ne pourrait pas voir le jour avant plusieurs années. C'est le *New York Times* qui l'écrit en ajoutant que «le gouvernement des Etats-Unis estime qu'il faudra [à l'Iran] entre cinq et dix ans pour fabriquer la bombe alors que certains analystes n'en prévoient pas la réalisation avant 2020». Alors prétexte comme le furent il y a trois ans les fantomatiques armes de destruction de masse au nom desquelles l'Irak a été envahi? Malgré les gesticulations et les menaces, une invasion de l'Iran n'est aujourd'hui pas à l'ordre du jour.

D'après plusieurs observateurs, gesticulations et menaces serviraient en fait à détourner l'attention – et, en même temps, à définir la mise – des négociations discrètes actuellement en cours entre Etasuniens et Iraniens. Elles porteraient à la fois sur les prix du pétrole – 10% des réserves mondiales sont sous le sol iranien – et sur l'influence que pourrait exercer l'Iran sur les chiites irakiens et sur ses autres alliés dans la région. Le fiasco total de la politique irakienne de l'administration Bush n'est pas étranger à cela.

Quatre mois après les élections, l'Irak est toujours sans gouvernement et la situation dans le pays ne cesse de se détériorer. Contrairement aux affirmations du président des Etats-Unis qui ne rate pas une occasion de répéter qu'elle s'améliore, un document de l'ambassade américaine à Bagdad du 31 janvier dernier l'a décrit la situation comme «critique» dans trois des dix-huit provinces et «sérieuse» dans six autres, alors qu'il la qualifie de «stable» dans trois provinces seulement.

La définition que le rapport donne de la notion de «sérieuse» donne l'exacte mesure de la situation. Doit en effet être considérée

comme telle la situation de toute province où «un gouvernement provincial n'est pas entièrement formé ou qu'il ne peut satisfaire les besoins de la population; [dont] le développement économique est stagnant avec des très hauts taux de chômage et la situation sécuritaire est faite de violences de routine, assassinats et extrémisme» (p. 2). En d'autres termes, trois ans après l'intervention censée libérer l'Irak, c'est à la désorganisation, à la pénurie, au chômage, à la violence et aux assassinats qu'est livrée la population d'un tiers des provinces irakiennes! Quant à celles qui connaissent une situation «critique»...

Les gesticulations contre l'Irak doivent être envisagées comme partie d'un plus vaste repositionnement qui combine effort militaire, rodontades et menaces

Le rapport, que le Pentagone s'est bien gardé de diffuser, a été publié le 8 avril par le *New York Times*. Seulement quelques jours plus tôt, Cheney, le vice-président, avait affirmé que «les vues optimistes de l'administration reflètent bien mieux la situation que le catastrophisme des médias» (CBS news, 30 mars). De son côté, le général Peter Pace, le commandant en chef des forces en Irak, prétendait le 5 mars que la guerre va «very, very well», c'est-à-dire «très, très bien».

Ce n'est de toute évidence pas ce que pense l'ambassade états-unienne à Bagdad. C'est l'ambassadeur lui-même, Zalmay Khalizad qui estime que «l'invasion a ouvert une boîte de Pandore» et qui met en garde contre une «dynamique de guerre civile qui pourrait s'étendre au Moyen-Orient tout entier».

Que la situation échappe au contrôle américain est ensuite prouvé par la description faite de la «la ville de Bassorah, devenue une mini-théocratie avec un gouvernement et des forces de sécurité totalement acquies aux leaders religieux, l'alcool mis à ban et le voile imposé aux femmes». Et surtout, ajoute le rapport, «les postes de police et les véhicules des forces de l'ordre sont souvent décorés avec des portraits de Moqtada-al-Sadr, le chef religieux rebelle, et de ceux de Abdul-Aziz al-Hakim, un mollah dont le parti est très étroitement lié à l'Iran». Et qui contrôle, ajouterions-nous, le conseil de huit des neuf provinces du Sud ainsi que le conseil de ville de Bagdad...

C'est probablement aussi sous cet angle que les gesticulations des Etats-Unis – et de leurs vassaux européens – contre l'Irak doivent être envisagées: comme partie d'un plus vaste repositionnement dans le cadre d'une guerre rapidement gagnée, mais qui s'avère perdue. Un repositionnement qui combine effort militaire, rodontades et menaces, et négociations discrètes. Mais qui se fait aussi avec le blocage de l'aide directe aux Palestiniens qu'Europe et Etats-Unis punissent ainsi d'avoir, librement, voté pour le Hamas

I. Department of State, Provincial Stability Assessment.

IMPRESSUM

La brèche

www.labreche.ch

redaction@labreche.ch

abonnement@labreche.ch

case postale, 1000 Lausanne 20

CCP 17-247469-2

Parution mensuelle

Abonnement annuel: Fr. 20.–

Abonnement de soutien: dès Fr. 50.–

Comité de rédaction:

Daniel Bonnard, Michela Bovolenta, Pierre-André Charrière, Denise Chervet, Stéphane Franck, Pierre Franti, Paolo Gilardi, Wyna Giller, Alain Gonthier, David Gyax, Alexandre Martins, Philippe Martin, Cécile Pasche, Alessandro Pelizzari, Suzanne Peters, Raphaël Ramuz, Roger Raemy, Lionel Roche, José Sanchez, Agostino Soldini, Joël Varone, Gaétan Zurkinden, Guy Zurkinden.

La brèche est éditée par le Mouvement pour le socialisme (MPS). Les idées qui s'y expriment ne représentent cependant pas nécessairement le point de vue du MPS.

RENOUVELEZ VOTRE ABONNEMENT

La brèche a besoin de votre soutien.

Le patronat attaque les contrats

Il ne se passe pas un jour sans que le patronat annonce de nouveaux éléments de son offensive contre les conditions salariales et de travail des salarié·e·s du secteur privé comme public.

LUCIO FINZI*

Les lignes directrices de cette offensive sont multiples. Nous avons déjà parlé à diverses reprises des contre-réformes mises en œuvre et de celles qui sont en train de l'être dans le domaine des assurances sociales. Se manifestent de plus les premières conséquences concrètes du long processus de réorganisation du marché du travail conduit grâce à la libéralisation accrue de l'organisation de ce marché, liée entre autres à l'introduction de la libre circulation sans mesures d'accompagnement réelles et efficaces. En outre avance une lente mais inexorable politique d'affaiblissement de ce qui reste – et ce n'est pas beaucoup – de la réglementation collective des conditions de travail et de salaire, c'est-à-dire les conventions collectives de travail (CCT). Au cours des derniers jours, le patronat de la construction et la direction des CFF ont sonné la charge. Patronat privé comme patronat public relance leur attaque contre «le partenaire social», mais ne manque pas, simultanément, de menacer d'abandonner la politique contractuelle si leurs conditions ne sont pas acceptées. Dans les deux cas, évidemment, il s'agit de conditions qui concernent les questions matérielles réglées par les CCT, même si la bataille est conduite avec des arguments et des logiques différents.

Paix du travail ou pas de CCT

Ceux qui semblent avoir tiré les conclusions les plus claires de la naissance d'Unia sont les patrons du secteur principal de la construction, représentés par la Société suisse des entrepreneurs (SSE). Au-delà du nuage de fumée propre à la propagande, des discours et des coups de bluff médiatiques, le patronat est capable de comprendre les rapports de force réels : ceux qui se nouent sur les lieux de production et de travail.

La vision du patronat de la construction apparaît dès lors assez claire : il est nécessaire qu'Unia accepte de bon gré de se plier à la logique de la paix du travail et abandonne toutes les tentatives velléitaires d'ériger des barrières contre les propositions de démantèlement qui seront faites par la SSE. En substance, si l'on va à l'essentiel et que l'on ne s'en tient pas aux formules plus ou moins ambiguës, voilà le contenu du discours tenu par la direction de la SSE au cours d'une conférence de presse faite le 29 mars et dirigée par le président de la SSE et conseiller national radical Werner Messmer.

Le patronat sait parfaitement quelle est l'évolution des rapports de force à l'intérieur d'Unia, résultat de la fusion consolidée entre le SIB (Syndicat de l'industrie et du bâtiment) et de la FTMH (Syndicat de l'industrie, de la construction et des services). De manière décisive et définitive s'est renforcée la composante d'Unia orientée dorénavant

ouvertement en direction d'une version moderne et forte de la paix du travail, celle qualifiée de «partenariat social». C'est de ces développements au sein d'Unia que le patronat veut dorénavant tirer profit, et particulièrement celui représenté par la SSE qui, dans le passé, avait – partiellement – souffert de la présence au sein du SIB d'un secteur syndical qui avait défendu une conception conflictuelle de l'action syndicale. Il le fait en mettant Unia sur la défensive, en l'obligeant à «se défendre», lui faisant déclarer sa loyauté et sa fidélité à la politique de paix du travail.

La réponse ne s'est pas fait attendre longtemps. Certes, la direction d'Unia a mis en question les affirmations patronales et a répété sa disposition – toute théorique – à recourir à l'arme de la grève. Mais, en substance, elle a répété son option en faveur d'une orientation de partenariat social. De nouveaux pas en arrière – après l'événement malheureux de la fin de la grève de Swissmetal – aboutissent à des choix traditionnels de politique syndicale qui marquent la trajectoire de la construction d'Unia. Une trajectoire qui était censée laisser ouvert – au cours d'une seconde période – le débat sur les options syndicales de fond. Un débat qui, en réalité, n'a jamais été conduit et qui s'est réglé dans les pires des conditions.

L'offensive des CFF

Dans le secteur privé si l'on se prépare à accentuer l'offensive sur les conditions de travail tout en demandant au syndicat de «jurer fidélité» (sans hésitation) à la paix du travail, dans le secteur public on y va de façon plus expéditive, même si désormais il serait plus correct de parler de secteur ex-public étant donné la nature et la politique des CFF.

Pour les dirigeants des CFF, il est nécessaire de péjorer les conditions de travail et de salaire de leurs employés en les adaptant vers le bas. Adapter vers le bas, c'est ce qui s'appelle dumping salarial et social.

Dans ce secteur, il n'existe aucune hésitation : le mouvement syndical a été historiquement la colonne vertébrale de la paix du travail et de la concertation sociale dans ce pays. Et la direction du syndicat des cheminots (SEV) a fourni la preuve, au cours de ces dernières années, de sa capacité à accepter, de fait sans aucune riposte, des processus de restructuration dont la brutalité et l'ampleur n'ont rien à envier à tout ce qui se passe en Europe. Les CFF ont pu ainsi tranquillement, sans aucune secousse à l'intérieur de l'entreprise, supprimer plus de 10'000 postes de travail au cours des dix

dernières années. Ils ont pu, suite à la suppression du statut de fonctionnaire – combattue avec une détermination plus que limitée par les directions syndicales – bénéficier de l'introduction de CCT qui ont créé un cadre favorable à une péjoration des conditions de travail et de salaire de tout le personnel des CFF et des sociétés contrôlées par les CFF comme, par exemple, CFF Cargo SA. Et cette politique, acceptée de façon pacifique par les directions syndicales, a encouragé la direction des CFF, les années passant, à porter coup sur coup contre les salariés de l'entreprise. Il suffit de faire référence, pour ne prendre que le dernier exemple en date, à l'immobilisme total de la direction du SEV face au projet de restructuration du secteur cargo (cf. *La brèche* N° 19), malgré le fait que de diverses parts – nous pensons entre autres aux travailleurs des ateliers des CFF de Bellinzona – apparaissaient des initiatives et des indications de la possibilité d'engager une mobilisation décidée pour s'opposer à la direction des CFF.

CCT à la mer

Et maintenant, un grand coup est frappé : l'annonce a été faite de la dénonciation de la CCT du personnel des CFF et de CFF Cargo pour la fin de l'année (cf. p. 5 de cette édition).

Dans une longue lettre envoyée aux employés des CFF et de l'entreprise CFF Cargo, les deux dirigeants de cette entreprise – tous deux membres éminents du PS, Benedikt Weibel et Daniel Nordmann – ont annoncé sans trop de diplomatie ce qu'ils voulaient faire. Et ils expliquent, toujours avec beaucoup de clarté, les raisons de leur initiative : «*Nous devons améliorer notre compétitivité dans tous les secteurs et nous ne pouvons pas accepter que pour les CFF soient appliquées des conditions plus mauvaises que celles en vigueur dans des entreprises analogues*». Naturellement, et cela n'est pas une finesse linguistique, le terme «*plus mauvaises*», ici, doit être compris du point de vue des intérêts de l'entreprise. Du point de vue des travailleurs, cette phrase signifie ceci : nous ne pouvons pas accepter que vous, employés des CFF, soyez traités mieux que d'autres employés des entreprises de transport qui sont nos concurrents. Dès lors, il est nécessaire de péjorer les conditions de travail et de salaire des employés des CFF en les adaptant aux «*conditions identiques de travail qui s'appliquent dans des endroits analogues*». Concrètement : pour les secteurs de la production, nous voulons des règlements analogues à ceux en vigueur aux BLS (BLS Lötschbergbahn AG) qui ont été introduites avec l'accord des syndicats.

On en arrive donc au point fondamental : adapter vers le bas les conditions de travail et de salaire du personnel des CFF. Adapter vers le bas, c'est en fait ce qui s'appelle dumping salarial et social. Dès lors, il vient immédiatement à l'esprit une question : face à ces réalités, comment peuvent réagir ceux qui, il



Lors du Congrès du SEV en 2005 : le camarade Weibel intervient sous la banderole du syndicat qui revendique «une branche, une convention collective». Sans commentaire.

y a encore quelques mois à l'occasion de la votation sur la libre circulation (le 25 septembre 2005), juraiement et juraiement encore qu'il n'y aurait pas de dumping salarial ? Combien de fois avons-nous entendu des syndicalistes et des patrons (de manière assourdissante, par exemple dans le secteur de la construction) dire et répéter que grâce à la libre circulation et aux mesures d'accompagnement il n'y aurait pas de dumping salarial en Suisse ?

Une politique syndicale sans perspective

Si l'attaque patronale est d'une dureté sans précédent au cours des dernières années, la riposte des directions syndicales est piteuse (on ne peut trouver un autre qualificatif). Ces directions non seulement ne pensent pas, même pas un instant, à la nécessité de répondre concrètement. Par exemple, avec une de ces belles mises en scène faites à l'intention des médias dont elles sont capables. Au moins, cela aurait démontré qu'elles font quelque chose. Mais elles ne trouvent rien de mieux que répéter leur attachement au partenariat social, à la paix du travail. Et ces directions ne cessent de répéter leur espoir que le patronat réexamine ses positions, qu'il revienne autour de la table des négociations et qu'il continue la politique de concertation. En un mot, il s'agit de faire courbette sur toute la ligne. Autrement dit, le message aux employeurs est : «ne vous faites pas de souci, vous n'avez rien à craindre, nous ne changerons pas de politique».

Le patronat n'avait aucun doute à ce sujet. Il a un sens de la réalité et des rapports de force beaucoup plus clair que toutes les directions syndicales actives aujourd'hui en Suisse. Mais, sans doute, cela lui fera plaisir d'entendre qu'il existe une disponibilité à accepter que des pas en arrière soient accomplis pour ce qui a trait aux conditions de travail et le salaire des travailleurs de la construction et des CFF (et, n'ayons aucun doute, dans d'autres secteurs, il en ira de même).

Ces directions sont prêtes à passer des accords très mauvais qui seront présentés comme le énième «moindre mal», comme des «compromis honorables», résultats d'une situation dans laquelle «on ne pouvait pas obtenir plus». C'est-à-dire une situation dans laquelle on a cherché à ne rien faire du tout.

BRÈVES

Après le travail flexible, la retraite flexible!

L'initiative populaire de l'USS sur la retraite flexible vient d'aboutir. Elle se veut être une réponse aux attaques prévues dans la 11^e révision de l'AVS et entend réaliser les promesses non tenues de l'élargissement des retraites anticipées.

Cependant, le pragmatisme de l'USS a accouché d'un texte loin d'être révolutionnaire. Paul Rechsteiner le disait lui-même en conférence de presse : «*les délégués des syndicats ont conçu [l'initiative] de manière à rassembler une majorité*».

Est-ce pour cette raison que l'initiative ne s'appelle pas «pour des retraites anticipées» mais reprend le vocabulaire néolibéral avec comme titre «pour un âge de la retraite flexible»? Qu'importe, ce n'est pas sur les mots que les concessions ont été faites. Tout d'abord, sous couvert de flexibiliser l'âge de la retraite, le projet rejoint parfaitement la 11^e révision de l'AVS qui prévoit de hausser l'âge de la retraite des femmes à 65 ans! En fixant l'âge de la retraite au plus tard à 65 ans, comment croire que le Parlement bourgeois va se priver de hausser l'âge de la retraite des femmes? Il en va de même pour le financement de la retraite flexible qui n'est pas précisé dans l'initiative : qui dit que cela se fera à l'aide d'un prélèvement paritaire sur les salaires comme le demande l'USS, et non par une nouvelle hausse de la TVA?

Enfin cette initiative ne s'attaque pas au problème crucial du montant des rentes. Les bas revenus risquent de ne pas pouvoir prendre de «retraite flexible» faute de salaires suffisants. En souhaitant «rassembler une majorité», l'USS passe ainsi à côté du problème : la nécessité de rompre avec le système inégalitaire des trois piliers et de fonder un système de rentes populaires garantissant un revenu suffisant pour tous. Les révisions de la LPP (deuxième pilier) et l'abaissement drastique des rentes à l'avenir sont là pour nous le rappeler. Difficile donc de croire Paul Rechsteiner lorsqu'il qualifie l'initiative de «nouvelle étape vers le succès». Le système de retraite suisse n'a pas besoin de flexibilité, mais d'un grand coup de sac!

Le SIDA : de la bobologie?

Depuis le premier janvier de cette année, les assureurs ne prennent plus en charge les frais occasionnés par les personnes ayant des retards dans le paiement de leurs primes. Un cadeau supplémentaire de Pascal Couchepin aux assureurs, sous couvert de lutte contre les mauvais payeurs. Lors de la mise en route de la nouvelle directive, le ministre de la santé avait essayé de rassurer la population en affirmant que jamais une personne nécessitant des soins ne serait laissée de côté, que cette mesure concernait uniquement le domaine hautement précis médicalement de la «bobologie». Or le 8 avril dernier, la presse nous apprenait que trois séropositifs du canton de Genève se sont trouvés privés de traitement suite au non-paiement de leurs primes! Ils ont finalement été pris en charge à l'hôpital universitaire genevois qui a dû mettre sur pied une cellule d'accueil spéciale pour répondre aux besoins et pallier les carences créées par le nouveau système. Au-delà de ces trois cas, il importe aussi de se demander combien de personnes ont déjà dû souffrir des conséquences de ce cadeau aux assureurs, et avec quelles conséquences pour leur vie?

L'hôpital public : future structure pour pauvres?

Un cadeau dont les conséquences se feront sentir aussi dans les hôpitaux publics. Alors que le manque de médecins généralistes et leur coût font déjà exploser les services d'urgences (de 75'000 entrées à 83'000 pour les urgences des HUG entre 2000 et 2004), ces derniers devront encore prendre en charge les personnes se retrouvant privées de soins faute d'avoir pu payer des primes exorbitantes. Et comme le canton à majorité de gauche mène une politique d'austérité budgétaire, les HUG ne peuvent développer leur service d'urgences et cherchent désormais des partenariats avec les cliniques privées pour créer un réseau d'urgences... Une forme de privatisation comme une autre. Cela tombe bien puisque le canton, tout comme son homologue valaisan, vient de se doter d'une toute nouvelle loi sur la santé qui, à son article 3, n'oublie aucunement que la santé est désormais un domaine hautement lucratif puisqu'elle précise que «la présente loi définit et encourage le partenariat entre les acteurs publics et privés du domaine de la santé». Aux privés les patients rentables, les structures publiques se chargeront du «reste»... à savoir les laissés pour compte de la Lamal.

* Article traduit de l'italien par le site A l'encontre. www.alencontre.org

Mesures d'accompagnement: l'USS sous contrôle

Pour la seconde année consécutive, le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), le patronat et l'Union syndicale suisse (USS) ont tenu leur conférence de presse visant à faire valoir l'efficacité des mesures d'accompagnement.

JOËL VARONE

Si cette année la conférence de presse a eu le soupçon de lucidité de ne pas se tenir le 1^{er} avril, comme l'an dernier, les conclusions tirées n'en contiennent pas moins à la farce.

Des contrôles systématiques ?

Alors que l'entrée en vigueur de l'accord de libre circulation (ALCP) a levé l'obligation d'annoncer les salaires des ouvriers venant en Suisse, entendre le secrétaire de l'USS Serge Gaillard affirmer que «pour la première fois en Suisse, on commence à contrôler systématiquement les conditions de travail»¹ peut laisser plus d'un salarié perplexe.

Du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2005, seulement 9 620 entreprises ont été contrôlées. En tout 31'000 travailleurs se sont vus contrôlés sur un total d'environ quatre millions de personnes actives, soit un taux de contrôle de 0,75%: on est loin du systématisme invoqué par le syndicaliste Gaillard... D'autant plus loin que les contrôles se sont surtout menés dans le secteur de la construction (gros œuvre et second œuvre) qui est l'un des secteurs les mieux couverts syndicalement et que d'autres secteurs, encore plus à risque du fait de la faible implantation syndicale ou de l'absence de

CCT ont été peu contrôlés (par exemple l'agriculture). Ainsi le secteur de l'hôtellerie n'a été l'objet que de 1 616 contrôles. Et sur ces 1 616 contrôles, 1 317 infractions à la Convention collective nationale de travail ont été dénoncées! Comme par hasard, c'est dans ce secteur que les entreprises de locations de services pour des périodes de moins de nonante jours sont les plus actives.

31'000 travailleurs se sont vus contrôlés sur un total d'environ quatre millions de personnes actives, soit un taux de contrôle de 0,75%

L'entrée en vigueur de l'accord bilatéral a d'ailleurs accentué la tendance à l'augmentation du nombre de travailleurs venant travailler pour moins de trois mois ou encore celle du nombre d'indépendants (et de faux indépendants!).

Renforcement de la politique des deux cercles

De même, cet accord, en lien avec l'accord de Schengen-

Dublin et le durcissement de la politique migratoire compris dans la LEtr et la LAsi, a suscité «un rééquilibrage dans la composition de l'immigration, répondant en cela aux objectifs visés par la politique migratoire de la Confédération et l'ALCP: l'immigration en provenance des Etats de l'UE a augmenté et celle en provenance d'Etats tiers a diminué»². Une politique des deux cercles qui se trouve ici cautionnée par l'USS!

Des «sanctions» à 740 francs!

Mais l'USS n'en est plus à une caution prêt! Le rapport du Seco, pour qui lit entre les lignes, est un plaidoyer contre l'inefficacité des mesures. Tout d'abord le Seco précise que «si une société de très petite taille applique des salaires infé-

rieurs aux salaires minimaux prévus dans un contrat d'entreprise, il ne faut pas, d'ordinaire, y voir un abus, car la structure de l'entreprise exerce une influence déterminante sur les salaires versés»³. En déclarant que verser un salaire inférieur aux salaires minimaux ne constitue pas forcément un abus, les statistiques s'améliorent et le patronat rigole! Il rigole d'autant plus que les sanctions sont quasi inexistantes: seulement treize entreprises se sont vues interdire temporairement d'exercer en Suisse et sur les 4 431 infractions signalées pour non-respect des salaires, seulement 80 amendes ont été infligées! Il faut dire que de nombreux cantons (BE, SG, SO, TG, ZH) n'infligent pas d'amende lors du constat de la première infraction. Le canton de Berne

n'inflige même tout simplement aucune amende! Quant aux montants celles-ci, elles incitent à l'infraction: les 92 amendes (pour non-respect des salaires et infraction à l'obligation d'annoncer les travailleurs) ont rapporté seulement 68'000 francs au canton du Valais (un des cantons ayant le plus sanctionné), soit une amende moyenne d'un peu moins de 740 francs... La *Sonntagszeitung* du 19 septembre 2004 révélait que les amendes ne dépassaient pas alors les 700 francs. Serge Gaillard présentera-t-il ces 40 francs de différence comme la preuve du renforcement des mesures d'accompagnement? Toujours est-il que devant constater l'absence de sanctions réelles lorsque des abus sont reconnus, Serge Gaillard en vient à estimer que «ce qui

est le plus dissuasif, ce ne sont pas les amendes mais l'obligation faite aux entreprises qui ne respectent pas les normes salariales de la branche de rembourser la part du salaire indûment retenue»⁴. Le syndicaliste Gaillard trouvera sans doute là un nouveau point de convergence avec son partenaire social Peter Hasler (de l'Union patronale suisse): lui aussi juge les amendes inutiles...

1. *Le Nouvelliste*, 21 avril 2006.
2. *Rapport du Seco sur les mesures d'accompagnement*, 20 avril 2006.
3. *Idem*.
4. *Le Nouvelliste*, 21 avril 2006.

La fonction publique genevoise, variable d'ajustement des politiques d'austérité

JOËL VARONE

Lors de sa prestation de serment, le nouveau gouvernement à majorité de gauche sorti des urnes l'automne passé s'est astreint à respecter un cadre budgétaire strict en s'interdisant toute nouvelle entrée fiscale tant que toutes les voies de restructuration n'avaient pas été explorées. Premières victimes de cette politique d'austérité incarnée par le conseiller d'Etat vert David Hiler: les fonctionnaires (y compris le personnel des Hôpitaux universitaires) et les personnes au bénéfice de l'assistance sociale. Alors que les uns voient leur assistance diminuer de 130 francs par mois, les seconds ont vu, avec le passage à l'an 2006, leurs salaires nominaux baisser pour la première fois de leur carrière! C'est que le nouveau gouvernement entend bien tailler dans la masse salariale. D'ici à la fin de la législature, le grand argentier David Hiler entend diminuer les effectifs d'au moins 5%! Entretiens, le gouvernement «de gauche» veut forcer les négociations pour une révision en règle du statut de la fonction publique et de sa grille salariale. Pour ce faire, il peut compter sur l'appui du parlement qui, avec un projet de loi visant la suppression immédiate du statut au profit de contrats de droit privé, met les organisations syndicales sous pression. C'est ainsi que le Conseil d'Etat a réussi à coopter une série d'associations de personnel, prêtes au pire des compromis pour éviter le projet de loi libéral.

dépassant 60'000 francs de revenus bruts par an et les augmentations annuelles sont fortement limitées. De nombreux employés ont ainsi vu leur salaire nominal baisser!

Objectif: Code des obligations!

Le gouvernement a toujours agité le spectre de finances publiques «catastrophiques» pour justifier ces mesures. Rien n'est plus faux: au lieu du déficit prévu de 85 millions, les comptes 2005 clôturent avec un

bénéfice de 46.3 millions. Un «résultat» historique! Dans la foulée, le gouvernement a annoncé qu'il ne «céderait pas aux sirènes»: la politique d'austérité sera maintenue, et même accentuée... Ainsi, le Conseil d'Etat voudrait revoir la Loi sur le personnel de l'Etat (Lpers) pour l'aligner sur le Code des obligations (CO).

Alliance gauche-droite

Comme dans de nombreux autres cantons, les partis dits «de gauche» ont joué un rôle



Le nouveau gouvernement genevois est resté de «gauche». Usagers et salariés saisiront immédiatement la différence.

Nivellement par le bas

Des discussions s'engagent en ce moment, qui visent à réduire le nombre de mécanismes salariaux (notamment l'indexation), à supprimer le principe des droits acquis pour le personnel déplacé (qui reste jusqu'à présent dans son ancienne classe de fonction) et surtout à s'attaquer aux protections contre les licenciements. Le gouvernement de gauche souhaite supprimer l'enquête administrative (qui oblige l'employeur à justifier le licenciement) et empêcher le personnel injustement licencié de pouvoir retrouver son poste. Deux garanties qui représentent autant d'anomalies à corriger au plus vite du point de vue du patronat et qui sont donc maintenant la cible du nouveau gouvernement, qui souhaite aligner les droits des salariés de la fonction publique sur ceux des salariés du privé.

Au-delà de ces éléments, et en vue de l'élaboration du budget 2006, le Conseil d'Etat genevois a présenté à la fin mars un nouveau programme d'économies à hauteur de 100 millions de francs. Les économies se concentrent à nouveau essentiellement sur la fonction publique avec, entre autres, une volonté de diminuer drastiquement la formation du personnel, d'élever l'âge de la retraite anticipée ou encore d'annualiser le temps de travail.

D'autre part, l'Etat entend revendre les infrastructures (bâtiment, installations,...) des services industriels, de l'aéroport ou encore de l'hôpital cantonal à ces mêmes établissements. Une première mesure avant leur privatisation? Avec la 2^e révision de la Lamal ou encore la libéralisation du marché européen de l'électricité en 2007, poser la question, c'est en partie y répondre.

Vaud: Sainte Alliance contre le service public

Depuis 2003, début de la législature actuelle, un Conseil d'Etat très soudé mène une offensive sans précédent contre le personnel et les usagers du service public.

PATRICK SHARMA

Il ne s'agit pas d'une surenchère verbale. Jugez plutôt: entre 2004 et 2007, le gouvernement a aligné la bagatelle de sept programmes d'assainissement, pour un total de 371 millions de coupes budgétaires. Du jamais vu!

Le service public en ligne de mire

Ces mesures se traduisent par des centaines de coupes dans l'enseignement, la santé, l'administration générale, etc. Depuis 2004, c'est le règne du «budget zéro»: les budgets ne sont plus adaptés, ni au coût de la vie, ni à l'évolution des besoins. Conséquence: il n'y a plus de moyens suffisants (en personnel, en équipement...) pour assurer des prestations équivalentes. Les conditions de travail du personnel se dégradent et la qualité des prestations aux usagers est toujours moins bonne. Cette détériora-

tion des prestations est ensuite utilisée pour justifier la privatisation de certains secteurs, comme, dernièrement, le Service des automobiles et de la navigation (SAN).

Le personnel mis à genoux

Le personnel a fortement subi l'offensive du Conseil d'Etat. Malgré l'augmentation de la charge de travail, les effectifs sont bloqués, voire diminuent. Dans l'administration, le gouvernement a décidé de supprimer 300 postes. Fin 2004, un accord a été passé entre la Fédération des sociétés de fonctionnaires (FSF, regroupement d'associations corporatistes qui mène une politique de collaboration avec les autorités) et le Conseil d'Etat. Résultat: durant trois ans (2005-2007), l'indexation est limitée à 0,25%, une contribution dite «de crise» de 2% est prélevée sur la part de salaire

le président du groupe socialiste au Grand Conseil, Jean-Michel Favez, a déclaré que «le programme d'économies DEFI 2007 ne doit pas pour autant être remis en cause» (*Le Courrier*, 31 mars 2006)... C'est clair: la défense des salariés et du service public ne viendra pas de partis qui n'ont plus «de gauche» que le nom.

Le train des dérégulations fait dérailler les droits sociaux et salariaux aux CFF

JOËL VARONE

En pleine campagne en vue des votations sur les accords bilatéraux, le principal syndicat du personnel des transports, le SEV, avait menacé de ne pas appeler à voter oui si une série de conditions n'étaient pas remplies. Le SEV demandait entre autres la signature d'une convention collective avec l'entreprise BLS ainsi que la dénonciation des salaires pratiqués par Railion (filiale marchandise de la Deutsche Bahn) qui payait ses mécaniciens venant d'Allemagne jusqu'à 40% moins cher que les mécaniciens des CFF. Finalement, le comité du SEV avait appelé par 29 voix contre 1 et 2 abstentions à voter oui le 25 septembre 2005. Les vagues promesses de Moritz Leuenberger (ministre socialiste du Département des transports) ayant assuré lors du congrès de mai 2005 du SEV «*qu'en Suisse il faut des salaires suisses*» avaient largement suffi.

Le dumping autorisé

Un groupe de travail présidé par le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) et réunissant l'Office fédéral des transports, ainsi que le SEV, l'Union syndicale suisse et l'Union patronale suisse avait alors été créé pour aborder la question du salaire des mécaniciens allemands.

Fin mars dernier, le groupe a cessé ses travaux et conclu que si «*toutes les entreprises de chemins de fer doivent appliquer la réglementation suisse sur la durée de travail à l'intérieur des frontières et disposer d'un certificat de sécurité suisse, par contre, les entreprises sises dans l'UE ne sont pas tenues de respecter les conditions de travail usuelles dans la branche en Suisse, parce que la Suisse reconnaît leurs autorisations d'accès au réseau*»¹. En d'autres termes, le groupe de travail est arrivé à la conclusion que verser un salaire inférieur de 40% au salaire usuel ne constitue nullement un cas de dumping salarial tel qu'envisagé dans les fameuses mesures d'accompagnement.

Bolkestein-sur-rail

Plus fondamentalement encore, les conclusions du groupe de travail font valoir le principe du pays d'origine quant à l'examen des conditions de travail usuelles. La directive Bolkestein, que certains croient enterrée et sans effet en Suisse, trouve dans ce cas son application la plus concrète: «*Selon l'accord sur les transports terrestres entre la Suisse et l'UE, cet examen [des conditions de travail] incombe à l'Etat où l'entreprise a son siège. La Suisse ne peut donc pas contrôler si les entreprises de chemin de fer ayant leur siège dans un*

pays de l'UE versent les salaires usuels pour la branche en Suisse.»²

Vers le démantèlement de la CCT des CFF

Le démantèlement des conditions de travail et de salaires aux CFF se trouve ainsi grandement facilité après quinze ans de restructuration. Après avoir supprimé massivement les postes de travail, les CFF pourront s'attaquer aux salaires. Depuis le début des années 90 avec la transformation des CFF en société anonyme, plus de 11'000 postes de travail ont été supprimés. A l'automne dernier, les CFF ont encore annoncé un nouveau wagon de suppression de postes (950) en voulant restructurer l'entité CFF Cargo.

Et c'est à fin mars, sans surprise et après avoir annoncé des chiffres rouges en partie maquillés (car par exemple sans les frais de restructuration de CFF Cargo, l'entreprise serait bénéficiaire) que la direction des CFF (à la tête de laquelle siège encore le socialiste Benedikt Weibel) a dénoncé pour le 31 décembre 2006 la Convention collective de travail (CCT). Les CFF s'appuient sur la signature à la fin de l'été dernier de la CCT avec BLS pour dénoncer la leur. En effet, en pleine campagne sur les bilatérales, le SEV avait signé une CCT avec

BLS qui prévoyait notamment des horaires de travail plus longs que ceux en vigueur aux CFF. En toute logique, la direction des CFF profite de cette brèche et demande maintenant le passage de 39 heures à 41 heures par semaine, sans compensation salariale. Le tout au nom de la concurrence et de la compétitivité. Dans le même esprit, la direction des CFF souhaite avoir plusieurs CCT distinctes. Une pour les CFF et une pour CFF Cargo. Elle souhaite aussi établir une convention spécifique pour les ateliers et que cette dernière reprenne la CCT en vigueur dans l'industrie, à savoir une CCT sans salaires minimaux et permettant des horaires plus que flexibles! Enfin, cerise sur le gâteau, les CFF veulent supprimer l'interdiction des licenciements pour restructuration prévue dans la CCT actuelle. Jusqu'à présent, le personnel victime des restructurations partait en retraite anticipée ou participait à une bourse du travail propre aux CFF qui visait la réinsertion des travailleurs soit dans l'entreprise, soit en dehors, sur les mêmes critères que l'assurance chômage (à savoir sanction en cas de refus d'un poste jugé convenable).

Une réponse syndicale qui se fait attendre

Avec une CCT vidée de son contenu, une entreprise guidée

par les logiques du marché et un cadre légal autorisant le dumping salarial, une réaction syndicale s'impose. Cette dernière trouverait d'ailleurs un large écho, tant auprès des salariés des CFF que des usagers.

Pour le Seco, verser un salaire inférieur de 40% au salaire usuel ne constitue nullement un cas de dumping salarial tel qu'envisagé dans les fameuses mesures d'accompagnement.

Cependant, le SEV n'est pas prêt de vouloir développer une telle ligne syndicale. Pire encore, pris dans leur carcan bureaucratique, les dirigeants du SEV n'ont comme seul objectif clair que le respect de la paix du travail! François Gatabin répondait ainsi au journaliste qui mentionnait que les employés des CFF espéraient cette fois que le SEV montre autre chose que les drapeaux et les sifflets: «*Ce qui doit être clair pour les gens, c'est que jusqu'à la fin de l'année nous sommes soumis à la CCT. Nous allons la respecter. Cela veut dire que jusqu'au 31*

décembre, il n'y aura pas de grève.» Et comme pour rassurer le camarade Weibel ou le camarade conseiller fédéral Moritz Leuenberger, François Gatabin ajoutait: «*Ce qui ne veut pas dire qu'il y en aura une en janvier.*»³

Les mesures d'accompagnement ou les tigres de papier de la bureaucratie syndicale

L'ancien président du SEV, Ernst Leuenberger, se confiait ainsi au printemps 2005 au journaliste de *L'Événement syndical*: «*Si les cheminots, dont on connaît l'importance de la culture syndicale, n'arrivent pas à se protéger de la concurrence et du dumping venant de l'étranger, comment le ferait une vendeuse dans un secteur où les syndicats n'ont de loin pas le même poids?*»⁴

Au-delà de l'illusion de la force et de la combativité du SEV, reposer la question aujourd'hui, c'est avouer l'échec ou la mascarade des dites mesures d'accompagnement et l'étendue des attaques patronales sur un marché du travail de plus en plus dérégulé. C'est montrer aussi l'urgence et la nécessité de la construction d'un autre projet syndical.

1. Communiqué du Seco du 30 mars 2006.
2. *Idem.*
3. *Idem.*
4. *L'Événement syndical*, 27 avril 2005.

L'électricité en proie au marché

Même si le débat reste dans l'ombre des projets de privatisation de Swisscom, la libéralisation du marché de l'électricité avance.

JOËL VARONE

Débatte au Conseil national en septembre 2005, cette dernière rencontre, derrière les oppositions cosmétiques, une belle unité allant des syndicats à la droite patronale. Un peu plus de trois ans après la déroutante des tenants de la libéralisation lors du refus en votation populaire de la Loi sur le marché de l'électricité (LME), les parlementaires souhaitent accélérer un processus qu'ils disent inévitable.

L'Europe de l'énergie à la merci du Capital

Ces dernières semaines ont vu se succéder les épisodes de rachats entre grands groupes énergétiques européens. Offre publique d'achat amicale ou hostile, c'est à la préparation de la libéralisation totale du marché de l'électricité en Europe que l'on assiste. Cette libéralisation devrait intervenir le 1^{er} janvier 2007. Ruhrgas est ainsi absorbée par le géant E.ON, l'espagnol Endesa est convoité par ce même E.ON qui voit son compatriote Gas Natural lui faire aussi une offre... En Suisse EOS et Atel

créent le holding Groupe Ouest et EDF (Electricité de France) entre à hauteur de 25% dans l'entreprise.

En France, le projet de mariage de GDF (Gaz de France) avec Suez (et donc la privatisation de GDF) a fait couler beaucoup d'encre et illustre parfaitement que la libéralisation du marché de l'énergie est une vaste entreprise à privatiser, à créer des bénéfices pour une infime minorité d'actionnaires au détriment des travailleurs et des usagers.

Et en Suisse...

Immédiatement après la défaite de la Loi sur le marché de l'électricité en 2002 en votation, l'Office fédéral de l'énergie, sous la houlette du social-libéral Leuenberger, mettait sur pied une commission d'experts dans le but d'élaborer un nouveau projet de loi suffisamment consensuel pour ne pas provoquer de nouveau référendum. Cette commission produisit un paquet ficelé dans lequel se trouve notamment la nouvelle Loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) qui

en deux temps. Dès 2007 pour tous les consommateurs de plus de 100 MWh et dès 2012 pour tous les ménages. Moins de quatre ans après le vote, le Conseil fédéral et les membres de la commission d'experts bafouent ainsi ouvertement la volonté populaire exprimée contre la LME. Pire, le processus de libéralisation est accéléré. Alors que la LME prévoyait dans les trois premières années que seuls 114 consommateurs finaux auraient accès au libre marché, la LApEI veut libéraliser le marché d'entrée pour tous les consommateurs de plus de 100 MWh, soit 50'000 consommateurs...

Le but affiché de cette nouvelle loi et la logique affirmée dans le message du Conseil fédéral sont sans appel: l'adoption du paquet de lois dont fait partie la LApEI doit créer «*la sécurité juridique nécessaire aux investissements et par conséquent à la sécurité de l'approvisionnement.*»¹ En d'autres termes, le projet vise à inscrire dans la loi le fait que la sécurité de l'approvisionnement ne puisse être assurée que dans le cadre établi d'un mar-

ché ouvert aux investisseurs privés. Les principes de concurrence sont d'ailleurs inscrits à l'article premier de la LApEI: «*La présente loi fixe les conditions générales propres à assurer la concurrence nationale et la participation à la concurrence internationale dans le domaine de l'électricité.*»²

Un énorme marché à conquérir

Avec la libéralisation du marché de l'électricité, le Conseil fédéral espère bien pouvoir enfin ouvrir la porte aux investisseurs. Si la consommation finale d'énergie s'élève à environ 55 TWh et représente plus de 8,3 milliards de francs, le marché est encore trop fortement fragmenté avec près de 900 entreprises chargées de l'approvisionnement. Et même si plusieurs grands pôles énergétiques se dessinent (dont Groupe Ouest, Axpo ou encore BKW), la part détenue par les collectivités publiques du capital social de ces entreprises reste importante avec près de 80% du total.

La libéralisation du marché de l'électricité devrait favoriser l'apparition de grands groupes

tout en stimulant des politiques d'entreprises propres au secteur privé. La création de holdings ou les transformations en sociétés anonymes des entreprises d'électricité (comme en Valais) ne sont qu'un premier pas vers la vente de leur capital aux investisseurs privés.

La gauche politique et syndicale compromise

Devant un tel projet et après la victoire remportée lors du vote contre la LME, l'attitude tant du Parti socialiste que de l'Union syndicale suisse est des plus contradictoires en regard de leur logorrhée sur la défense des services publics. En effet, tant l'USS que le PSS ont participé au groupe d'experts chargé d'élaborer la LApEI. Tout comme dans la première phase de la LME, ces deux organisations refusent de remettre en cause la libéralisation du secteur de l'électricité. L'opposition actuelle de l'USS et du PSS au projet de loi repose uniquement sur les rythmes de la libéralisation et non sur le fond du projet.

L'USS se veut être un partenaire social pragmatique et

réaliste. Et qu'importe si la loi accélère les rythmes de la libéralisation, seule compte pour l'USS la possibilité pour le peuple d'être consulté avant la deuxième étape de la libéralisation (soit l'ouverture au marché de l'approvisionnement de tous les ménages) via un référendum facultatif.

En automne dernier, le Conseil national refusa de soumettre la libéralisation complète du marché à un référendum facultatif. Cette décision fortement antidémocratique porte aussi atteinte à la disponibilité au compromis de l'USS et du PSS. Si le Conseil des Etats ne revient pas sur la décision du Conseil fédéral, l'USS et le PSS pourraient bien lancer un référendum. Avec le danger que la campagne référendaire ne porte pas sur la défense effective des services publics avec le rejet radical des projets de libéralisation, mais seulement sur les modalités de la libéralisation.

1. Message du Conseil fédéral relatif à la modification de la loi sur les installations électriques... 3 décembre 2004.
2. Loi sur l'approvisionnement en électricité, projet.



France : «un durcissement

Nous publions ci-dessous une interview* de Daniel Bensaïd, membre de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) et directeur de la revue «*ContreTemps*», réalisée peu avant l'annonce par le gouvernement Villepin du retrait du CPE. Daniel Bensaïd revient sur les formes de mobilisations que la France a connues ces derniers mois et analyse certaines des perspectives qui se posent aujourd'hui aux forces de gauche qui refusent la fausse alternance «droite/gauche sociale-libérale».



La démission du trio Villepin-Sarkozy-Chirac a été largement réclamée dans les manifestations et le patronat est apparu, au fil du mouvement, comme l'adversaire embusqué derrière le gouvernement: «Nous ne sommes pas de la chair à patrons!».

La mobilisation contre le Contrat première embauche (CPE) est la troisième mobilisation sociale en une année: penses-tu qu'on puisse parler d'une nouvelle vague de luttes sociales en France?

Il y a différentes manières possibles de périodiser le mouvement social en France. Ainsi, les grèves de l'automne 1995 contre la réforme de la sécurité sociale et pour la défense du service public marquent sans aucun doute une date clé dans la résistance aux contre-réformes libérales. Si cette lutte n'a pas pu empêcher la réforme de s'appliquer, elle a entraîné la chute différée (un an après) du gouvernement Juppé. En outre, elle s'inscrivait dans un mouvement plus général d'oppositions croissantes aux politiques libérales qui s'est exprimé à partir de 1999 dans le mouvement altermondialiste.

Une nouvelle séquence est apparue à partir de l'élection présidentielle de 2002 et du hold-up électoral réussi à l'époque par Jacques Chirac, élu au second tour grâce à la peur de Le Pen avec un score à la Loukachenko (82% des voix!), alors qu'il n'avait recueilli que 18% au premier tour!

Il en a résulté une majorité et un président à la légitimité très faible, et pourtant très brutaux dans la poursuite des réformes libérales. Ainsi, il y a eu en 2003 un grand mouvement de mobilisation contre la réforme des retraites (avec une grève de plusieurs semaines des enseignants), mais ce mouvement a été battu. Il y a depuis deux ans des luttes régionales contre les délocalisations et les privatisations, mais la plupart défaites (comme plusieurs grèves dures à Marseille à l'automne dernier). Plutôt que d'une nouvelle vague de luttes, on pourrait donc parler d'un durcissement des résistances sociales. [...]

Penses-tu qu'il soit possible de créer des liens entre les différentes luttes sociales? Et si oui, comment? La relation entre les étudiants et les jeunes des banlieues est souvent tendue...

C'est plus qu'une possibilité. Ces liens existent déjà. Et c'est assez logique étant donné que la question du CPE illustre et cristallise la précarisation généralisée de l'emploi sous différentes

formes et à différents niveaux. C'est pourquoi la mobilisation commune jeunes/salariés ne relève pas, cette fois, d'une «solidarité» extérieure des seconds envers les premiers, mais d'une cause commune. C'est aussi ce qui explique la participation des enseignants au mouvement (participation, et non solidarité) ou le soutien des principales organisations de parents d'élèves aux manifs, voire aux occupations et blocages d'établissements scolaires. Contrairement à ce que prétend le gros mensonge gouvernemental, le CPE n'est pas une réponse ciblée au soulèvement des banlieues en novembre dernier, destiné à ouvrir le marché du travail aux jeunes les plus exclus et les moins dotés de capital scolaire. Il n'est en effet que le frère jumeau du Contrat nouvelle embauche (CNE) destiné aux chômeurs et mis en place par surprise, en pleines vacances, en août 2005 pendant la marche accélérée des 100 premiers jours de gouvernement Villepin [...]. Il y a donc bien une base commune et des intérêts convergents, même s'ils ne sont pas spontanément conscients chez tous les acteurs. C'est là qu'intervient le rapport entre étudiants et jeunes des banlieues. Mais les catégories sont discutables et leur opposition dans une large mesure artificielle. Sociologiquement d'abord. La grande majorité des jeunes dits des banlieues sont aussi des collégiens et des étudiants comme les autres, qui manifestent et occupent leurs lycées ou leurs facs (par exemple dans mon université, Paris VIII, qui est dans le département 93 – devenu emblématique des départements désolés). Le gouvernement a beaucoup parlé de «mixité sociale» après le soulèvement de novembre. Pratiquement, cette rhétorique n'a débouché que sur une promotion homéopathique de figures issues de ce qu'on appelle désormais dans le discours officiel «les minorités visibles». [...] La véritable mixité sociale, elle se trouve au contraire dans la grande «majorité invisible» des manifestants, dans la rue, dans les amphes. Il suffit d'observer les cortèges des collèges de banlieues.

L'opposition entre facs et banlieues (ou entre vrais étudiants et casseurs) est une construction discursive du pouvoir et des médias. [...] Il faut donc être clair sur les proportions. La grande majorité des jeunes dits de banlieues font partie du mouvement anti-CPE comme les autres. [...] Les émeutes de banlieues étaient légitimes, face

aux multiples formes de ségrégation (sociale, spatiale, scolaire, raciale), même si leurs formes et leur efficacité pouvaient être parfois discutables. Mais pour pouvoir discuter, il fallait d'abord soutenir et comprendre avant de juger. Ainsi, si certaines violences ont été autodestructrices ou autophages, portant préjudice au voisin de palier ou aux équipements sociaux pris comme symboles de l'institution étatique en général, c'est aussi le produit d'une situation. En 1968 on voulait brûler la Bourse, mais aujourd'hui pour des jeunes ghettoisés dans leurs cités, le centre-ville est une terre étrangère et hostile. Ils se révoltent sur leur territoire familial, là où ils se sentent davantage chez eux, quitte à autodétruire le peu d'équipements sociaux et scolaires qui symbolisent aussi leur échec. [...]

Quelles sont les analogies et les différences entre ce mouvement contre le CPE et d'autres mouvements d'étudiants en France dans le passé? Le mouvement de Mai 68 notamment?

Si les médias internationaux s'intéressent à la comparaison entre Mai 68 et Mars 06, c'est

beaucoup moins le cas en France, et les jeunes mobilisés semblent plutôt vouloir se débarrasser une fois pour toutes du poids envahissant des soixante-huitards fatigués et de leurs récits d'anciens combattants.

Les similitudes sont à peu près celles qu'on a retrouvées dans tous les grands mouvements de jeunesse depuis bientôt un demi-siècle: enthousiasme, courage, humour, insolence, imagination... Mais les différences sont bien plus importantes que les ressemblances. La principale tient évidemment au contexte. En 1968, nous approchions sans le savoir du terme des «trente glorieuses» (plus d'un quart de siècle de croissance). Nous étions dans une situation de quasi plein emploi (moins de 200'000 chômeurs dits «de friction» – autrement dit, de courte durée – si ma mémoire est bonne), donc sans grande inquiétude pour l'avenir. Les thèmes initiaux du mouvement étaient ceux d'une critique de la fonction idéologique de l'université et notamment des «sciences humaines» (inspirée notamment de l'expérience de l'Université critique de Berlin), d'une critique de la société de consommation et de spectacle, d'une critique de la vie quotidienne et de la répression sexuelle, et surtout de la solidarité internationale contre la guerre du Vietnam (la guerre d'Algérie et la révolution cubaine avaient marqué l'expérience de cette génération), mais aussi avec les étudiants polonais en lutte contre la bureaucratie. Ainsi, en 1968, la journée portes ouvertes organisée une semaine après la date symbolique du 22 mars à l'université de Nanterre (elle n'a pas réuni plus de 400 ou 500 étudiants) était organisée en commissions sur ces questions internationales, sur la solidarité avec les luttes ouvrières qui connaissaient une reprise, et sur l'immigration. Le mouvement se définissait d'ailleurs comme un mouvement politique anti-impérialiste, anti-bureaucratique et anti-capitaliste plus que comme un mouvement revendicatif ou syndical.

Aujourd'hui, après une vingtaine d'années de réaction libérale ou «sociale-libérale», nous avons au contraire près de trois millions de chômeurs, près de six millions d'exclus ou précaires, un nombre croissant d'étudiants mangent aux Restaurants du cœur, il y a des salariés sans domicile fixe, et plus d'un million d'enfants au-dessous du seuil de pauvreté. Autrement dit, l'avenir est devenu sombre et inquiétant (80% de la population pense désormais que les enfants connaîtront des conditions de vie pires, et non plus meilleures, que leurs parents, et 5% seulement des jeunes se disent confiants dans l'avenir – contre 20% en Allemagne et 30% aux Etats-Unis). Le rapport de forces social est donc fortement dégradé par la spirale des défaites passées (dont celle de 2003 sur les retraites). C'est aussi



Enthousiasme, humour, insolence, imagination. Dans la manifestation du 4 avril à Paris.

* Traduit de la revue italienne «*Erre*»

des résistances sociales »

ce qui explique la «massivité» exceptionnelle du mouvement étudiants-lycéens-collégiens et la liaison assez naturelle avec les syndicats de salariés: la précarité est le lot commun. Jusqu'au milieu des années 70, les pauvres étaient concentrés dans les couches les plus âgées et les moins de trente ans bénéficiaient de la relative prospérité des «trente glorieuses». C'est à partir de 1975 que le pays a commencé à découvrir le chômage de masse en franchissant le seuil du million de chômeurs (contre 250'000 cinq ans plus tôt). Puis dans les années 80 a commencé la longue marche des jeunes pour l'emploi avec la multiplication de «contrats aidés», dispositifs, «emplois jeunes», stages. Ils sont peu à peu sortis de plus en plus tard du cocon familial, redevenu une forme élémentaire de solidarité et de protection. C'est ce que les sociologues appellent «l'allongement de la jeunesse» et qui est en réalité une dépendance prolongée. Alors que 75% des jeunes embauchés dans l'année suivant la fin de leur formation obtenaient encore un contrat de travail à durée indéterminée en 1984, ils ne sont plus aujourd'hui que 50%. L'écart de rémunération entre les quinquagénaires et les trentenaires atteint désormais 40% et le taux d'épargne des moins de trente ans a chuté de moitié entre 1995 et 2001, alors que celui des quadras et des quinquas augmentait.

La précarité est le lot commun. Voilà ce qui explique la «massivité» exceptionnelle du mouvement étudiants-lycéens-collégiens et la liaison assez naturelle avec les syndicats de salariés

En outre le contrôle des partis et syndicats traditionnels sur les travailleurs est bien moindre qu'en 1968 et la culture démocratique des mouvements sociaux a progressé au fil des expériences de comités de grèves, de coordinations (des infirmières ou des cheminots dans les luttes passées), des assemblées générales; d'autant plus que les nouveaux moyens de communication permettent de briser le monopole des directions bureaucratiques centralisées sur la circulation de l'information.

Quelles sont les raisons de cette plus grande capacité à tisser des liens avec les travailleurs et leurs organisations par rapport à mai 68?

En plus des facteurs mentionnés précédemment, il faut souligner le rôle des organisations politiques (principalement trotskistes et libertaires) extraparlimentaires et en rupture avec la gauche gouvernementale traditionnelle. En 1968, ces courants étaient à l'état embryonnaire [...]. Ils n'existaient pratiquement pas dans la classe ouvrière, mais presque exclusivement chez les étudiants et un petit peu chez les lycéens. Il était donc facile aux bureaucraties réformistes d'opposer le monde ouvrier aux «petits-bourgeois». Aujourd'hui les courants d'opposition radicale aux politiques libérales sont implantés chez les salariés, influents dans les mouvements sociaux et dans certains syndicats. Leurs militants ont acquis une importante expérience au fil des années. Les candidats d'extrême-gauche (Ligue communiste révolutionnaire et Lutte ouvrière) ont obtenu plus de 10% à l'élection présidentielle de 2002 contre 17% au Parti socialiste et 3,5% au Parti communiste. Bref: les rapports de forces à l'intérieur du mouvement social ont considérablement évolué.

Les formes de mobilisation des étudiants ont-elles changé ces dernières années?

Les formes sont plus massives mais assez classiques: assemblées, coordinations élues, occupations des établissements scolaires et universitaires, blocages. Ce qui apparaît comme plus nouveau, c'est une plus grande sensibilité aux pratiques démocratiques, une remarquable mixité hommes/femmes dans le mouvement et dans ses directions élues, un usage évidemment inconnu à l'époque de tous les moyens de communication horizontale, et aussi une plus grande méfiance envers les effets rhétoriques; je dirais

presque un plus grand sérieux dans le souci de connaître les réformes contre lesquelles ils se mobilisent, d'étudier les textes officiels, de s'informer avec précision.

Quels sont les possibles effets de ce mouvement sur le cadre politique français? Sur le gouvernement d'un côté et sur la gauche de l'autre?

[...] Il est évident pour nous qu'après comme avant le mouvement anti-CPE, une coalition parlementaire ou gouvernementale sous hégémonie sociale-libérale est exclue. D'ailleurs, les sondages (si on peut leur accorder une part de crédit) indiquent une popularité croissante de l'extrême-gauche (près de 10%) alors que le Parti communiste ne remonte toujours pas au-dessus de 4%. Bien sûr, à l'approche des échéances électorales, cela évoluera en faveur d'une alternance «crédible» (donc du PS) au nom de l'argument du moindre mal et du «tout sauf Sarkozy». Mais, ayant durci son langage le temps d'une campagne pour reconquérir (une partie de) son électorat populaire, le Parti socialiste se trouvera alors dans une situation difficile. En effet, il ne fait guère de promesses, ne prend guère d'engagements précis en matière d'emploi, de salaires, de fiscalité, etc. Et pour mener une politique néo-keynésienne comme il le prétend parfois, il devrait remettre en cause les privatisations passées, la politique fiscale, l'autonomie de la banque centrale européenne, les critères de Maastricht, le Pacte de stabilité. Ce qu'il n'a nullement l'intention de faire comme l'a encore montré son «oui» au Traité constitutionnel en 2005. Pour que de nouvelles déceptions du mouvement populaire ne profitent pas alors à l'extrême droite populiste, il importera qu'une gauche 100% à gauche, fidèle à ses engagements et aux mandats du non au référendum comme à ceux du mouvement en cours, trace avec persévérance la voie d'une alternative anticapitaliste et non d'une simple alternance social-libérale. ■



Une victoire pour la jeunesse et les salariés

RAPHAËL DUFFLEAUX*

C'est un recul du gouvernement, une victoire pour la jeunesse et le monde du travail. Pour la première fois depuis l'élection de Chirac en mai 2002, le pouvoir a cédé face à la pression des grèves et des manifestations. La lutte paie, voilà le premier enseignement de ces deux mois d'épreuve de force avec le pouvoir. Le succès de cette formidable mobilisation de la jeunesse vient de loin. Il résulte d'une profonde résistance du pays aux politiques libérales. En dix mois, le pays a connu, de manière inégale et sous des formes particulières, trois crises sociales et politiques: le «non» au référendum constitutionnel, la crise des banlieues et, aujourd'hui, ce magnifique mouvement contre le contrat première embauche (CPE). Tout le monde en convient: malgré l'ampleur des attaques et les points marqués par les contre-réformes libérales des classes dominantes, la jeunesse et le monde du travail résistent.

Le vrai succès du mouvement des jeunes est d'avoir discrédité ce gouvernement illégitime, désavoué dans la rue et dans les urnes. Il l'a ridiculisé en l'obligeant à des gesticulations grotesques, en l'obligeant à céder. Ce succès est un premier pas, décisif, pour aller vers un mouvement d'ensemble des jeunes, des salariés, de toute la population, afin d'imposer de véritables mesures contre la précarité et le chômage. Le mouvement de la jeunesse a tracé la voie: la lutte paie quand elle épouse la démocratie, fait de la politique, conteste les institutions, dépasse les divisions et unit les forces du travail et les générations.

L'article 8 de la loi sur l'égalité des chances est, maintenant, remplacé par un nouveau dispositif. Dans les faits, remplacement veut dire retrait du CPE. C'était la première revendication des jeunes et des salariés. Mais, comme l'ont déclaré à chaud des dizaines d'étudiants interrogés dans les médias: «Le compte n'y est pas.» Si le recul de Villepin est un premier succès, il ne répond pas à l'ensemble des exigences du mouvement: l'abrogation du contrat nouvelles embauches (CNE) et de la loi sur l'égalité des chances, l'arrêt de la généralisation de la précarité et, aujourd'hui, la fin des poursuites judiciaires, l'amnistie pour les jeunes condamnés et l'arrêt de la répression.

Le retrait du CPE laisse la place à un nouveau dispositif destiné, selon les propos de Chirac, Villepin et Sarkozy, à l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté: en fait, un énième «dispositif jeune», reprenant des mesures déjà existantes – le Civis et le

contrat de professionnalisation –, qui sont loin de donner des résultats contre le chômage des jeunes.

Il faut maintenant pousser l'avantage et les faire reculer sur la loi sur l'égalité des chances et sur le CNE. Car les jeunes, comme les salariés, se sont mobilisés contre la précarité et le chômage. Ils refusent d'être de la «chair à patron». Ils veulent construire leur avenir et pouvoir bénéficier d'un emploi stable et d'un revenu garanti. Villepin a annoncé que son gouvernement ouvrirait des discussions sur l'insertion des jeunes, le parcours professionnel, la précarité. Il continue de ne rien comprendre. Les jeunes, les salariés ont déjà discuté de tout cela, ils savent ce qu'ils veulent: un emploi et un revenu garantis.

Pas de CPE de gauche

La réponse au CPE n'est ni des «CPE de gauche», ni des stages, ni des emplois jeunes nouvelle formule, ni des «Eva» – une formation avec une allocation au rabais ou un contrat jeune avec exonérations patronales, proposée par le Parti socialiste –, ni des contrats aidés, ni des contrats d'insertion, ni des Civis, ni des TUC, ni des CES, mais des CDI, pour tous, y compris les jeunes! Il faut pousser l'avantage pour exiger l'abandon du CNE – l'équivalent du CPE pour les six millions de personnes travaillant dans des entreprises de moins de vingt salariés. L'ensemble des organisations syndicales devraient maintenant préparer une mobilisation générale pour les faire aussi reculer sur cette revendication. Elles devraient clairement rejeter les manœuvres de diversion de Villepin, qui tente de les associer à sa politique après avoir perdu tout crédit et toute confiance.

Fort du premier recul du gouvernement, les jeunes et les travailleurs doivent renforcer les liens de solidarité, discuter de nouvelles initiatives et rester à l'offensive contre ce pouvoir.

Les volte-face de ce gouvernement, la combinaison exceptionnelle de ce recul sous la pression de la rue et d'une crise politique majeure de la V^e République mettent à l'ordre du jour un mouvement d'ensemble de tous les travailleurs et de toute la jeunesse pour chasser ce pouvoir. Ce gouvernement est illégitime et minoritaire. Il y a une profonde aspiration de millions de jeunes et de salariés à la démocratie, à en finir avec ce régime, à contrôler leurs propres affaires – dans les communes mais aussi dans les entreprises, dans les universités et les écoles. De toute part, monte un refus de cette société qui sacrifie nos vies à leurs profits. Il faut en finir avec ce gouvernement et, comme le scandaient des millions de manifestants: «Chirac, Villepin, Sarkozy, votre période d'essai, elle est finie.» L'espoir a changé de camp. Il est possible de gagner! ■

* Tiré de *Rouge* (hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire) N° 2154 du 13 avril 2006.

Elections au Pérou: Ollanta Humala, un Chavez numéro 2?

Les élections péruviennes du 9 avril confirment ce que les sondages prédisaient depuis des semaines : c'est le candidat de l'Union pour le Pérou, l'ex-colonel Ollanta Humala qui sort en tête dans la course à la présidence avec plus de 30% des voix, devançant l'ancien président – de 1985 à 1990 – Alan Garcia Perez et Lourdes Flores, la « candidate des riches ».

Parallèlement, l'Union pour le Pérou remporte 44 des 120 sièges du parlement, le Congrès de la République, contre 35 à l'APRA, l'Alliance populaire révolutionnaire américaine, de Garcia Perez et 19 à l'Union nationale de Lourdes Flores.

Un deuxième tour sera donc nécessaire pour l'élection du président: il aura lieu trente jours après la proclamation officielle des résultats du premier tour.

Dans ce pays de 28 millions d'habitants dont 54% vivent officiellement dans la pauvreté et 24% dans une « très grande pauvreté », les candidats de droite, Flores et Garcia Perez ont déjà donné le ton du second tour: ce sera, annoncent-ils, « une lutte des forces de la démocratie contre l'autoritarisme et la menace d'une dictature » (AFP, 13 avril). En somme, le même genre d'accusations portées par les habitants des beaux quartiers de Caracas contre Hugo Chavez.

Peu désireux d'en savoir plus et un brin condescendant, les médias européens se sont empressés de reprendre à leur compte cette version des enjeux. Soudainement émus par les violations des droits de l'homme perpétrées dans le cadre de la répression de la guérilla, ils ont en particulier répercuté les accusations portées par la droite péruvienne selon lesquelles Humala aurait, en tant que colonel, participé en première personne à la torture de militants du *Sentier Lumineux*.

Rares par contre sont ceux qui se sont penchés sur la signification de ce vote et sur les perspectives qu'il peut ouvrir au Pérou. C'est ce que nous faisons ici en publiant de larges extraits d'un texte de Tito Prado, dirigeant de l'organisation péruvienne *La lucha continua*, texte écrit quelques jours avant les élections, le 4 avril 2006. (Réd.)

TITO PRADO*

Même dans leurs pires cauchemars, le scénario actuel ne faisait pas partie des calculs électoraux des classes dominantes lorsque, il y a une année, elles ont ouvert ce processus électoral qui était censé réduire la crise chronique du gouvernement et du régime. Elles étaient convaincues de pouvoir contrôler ce processus électoral: c'est au contraire un phénomène complètement nouveau qui s'est produit et qui bouleverse tous les tableaux brossés précédemment [...].

Ainsi, la polarisation est telle et les classes dominantes sont si désemparées par ce nouveau phénomène qu'elles ont dû recourir à l'un des leurs plus illustres personnages pour faire face à la volonté du peuple péruvien de réaliser un changement politique en profondeur. C'est en Europe, plus précisément en Espagne où il réside, qu'ils sont allés chercher [l'écrivain] Vargas-Llosa: ils ont essayé d'utiliser son prestige relatif pour poser les enjeux électoraux comme une alternative entre dictature et démocratie. Tous les groupes de pouvoir essaient de réduire les enjeux électoraux en ces termes, comme si cette démocratie qu'ils prétendent défendre assurait les droits démocratiques élémentaires, alors que ça saute aux yeux de tous que des droits tels que le droit au travail, à l'alimentation, à la santé et à l'éducation n'existent tout simplement pas pour une large partie de la population.

* Traduit de l'espagnol par la rédaction.

C'est pourquoi cette dernière ne s'identifie pas avec leurs valeurs ni avec leurs institutions: en ce moment, le Congrès, les forces armées et le pouvoir judiciaire ne récoltent respectivement que 4,7 et 8% de consentement, alors que le gouvernement sortant se dit satisfait d'un taux de popularité de 14%, ses scores précédents ayant atteint des plateaux nettement inférieurs. Toutes les institutions de l'Etat sont amplement répudiées par la population et sont vues comme des antres de corruption et de conspiration contre le pays. De là découle le fait que la plupart des parlementaires sortants n'ont pas trouvé de place sur des listes électorales. Il en va de même avec les forces armées largement compromises dans la corruption et la privatisation des ressources du pays durant la dictature fujimoriste¹.

C'est donc une propagande qui tombe à plat et qui ne fait que montrer les liens étroits qui existent entre les principaux groupes économiques et politiques, les intellectuels qui parlent en leur nom et les grands intérêts internationaux représentés par le gouvernement Bush. Par tous les moyens, ils ont tenté d'éviter cette polarisation qu'alimente la candidature de Ollanta. Ils ont aussi essayé de se revendiquer de l'APRA pour mettre hors-jeu Ollanta, mais en vain, car le souvenir populaire du désastre que fut le gouvernement apriste durant les années 1980² était trop fort. [...]

De plus, la droite a pu faire très fort du fait qu'elle a monopolisé l'ensemble des moyens d'information en faveur de sa candidate Lourdes contre Ollanta. La mainmise a été jusqu'à la mise à l'écart de la TV du journaliste vedette Hildebrandt, un commentateur politique d'énorme prestige. Son éviction s'est faite au moment où il s'appropriait à fournir les preuves du fait que les accusations portées contre Ollanta Humala de violation des droits humains durant la guerre contre le sénéralisme étaient montées de toutes pièces. Qu'il s'agissait bien d'un montage, ce fut par ailleurs démontré par le fait que certains de ceux qui l'accusaient ont fait le voyage de la capitale pour dénoncer le fait que leurs déclarations [celles qui inculpaient Ollanta – N.D.L.R.] avaient été manipulées. [...]

Conscience des masses et avancées anti-impérialistes

Comment tout cela a-t-il pu se produire? La réponse est simple: elle est résumée par les résultats d'une enquête publiée en première page de tous les quotidiens nationaux. Selon celle-ci, 92% des Péruviens réclament une rupture avec l'actuel modèle économique; 70% de la population refuse le TLC, le traité de libre commerce [avec les Etats-Unis – N.D.L.R.] que le gouvernement voudrait signer encore avant la fin de son actuel mandat et un pourcentage analogue se prononce pour la révision



Humala (à droite), futur membre de l'axe Morales/Chavez?

des contrats de stabilité juridique qui surprotègent les entreprises étrangères. Et 60% de la population exige en outre la convocation d'une Assemblée constituante.

Les voilà, les questions au centre du débat. D'un côté on trouve Lourdes Flores et les différentes expressions des vieux partis traditionnels qui serrent les rangs autour du modèle néolibéral, qui acceptent la signature du TLC avec les USA, s'opposent à la convocation d'une Assemblée constituante [...] et s'accrochent à la constitution de Fujimori de 1993, une constitution illégale et néolibérale.

C'est tout dire! Ceux qui parlent de démocratie sont les mêmes qui s'opposent au droit élémentaire du peuple péruvien de réformer les institutions et le modèle économique, d'aller vers une Assemblée constituante qui est la forme la plus démocratique pour savoir ce que le peuple veut. Ceux qui accusent Ollanta de visées dictatoriales passent ainsi sous silence le fait qu'il est le seul de tous les candidats qui assume à son compte l'idée de la convocation d'une Assemblée constituante et qui s'engage à accepter les recommandations de la Commission de Vérité en matière de violation des droits humains durant la guerre intérieure.

Voilà pourquoi d'importantes couches de la population se sont rangées derrière Ollanta: sa candidature est la seule qui offre un programme contre le néolibéralisme: c'est un programme nationaliste qui, bien qu'il ne compte pas toutes les mesures qui seraient nécessaires, en prend en compte certaines très importantes, dont celles mentionnées ci-dessus.

Des propositions surgies des luttes populaires

Ollanta remet en cause le modèle économique actuel dans la mesure où il envisage un contrôle de l'Etat sur les entreprises stratégiques: il annonce

la « dé-privatisation » des ports, des aéroports et du pétrole. Il propose également la révision des contrats de « stabilité tribu-taire » qui permettent aux deux cents plus grandes multinationales présentes dans le pays de ne pas payer d'impôts. [...] [Cette faveur] représente l'équivalent de trois milliards de dollars par an. Avec une telle somme on pourrait éviter les déficits et avoir suffisamment de ressources pour le financement des services sociaux et pour générer des emplois. Une mesure de ce type serait en soi déjà suffisante pour donner le signal de départ d'un vrai changement.

Ollanta prévoit également d'augmenter les redevances du secteur minier qui encaisse actuellement d'énormes profits grâce au renchérissement des produits miniers tandis que la population qui vit autour des gisements languit dans la misère et le sous-développement.

[...] De même, les thèmes du TLC et celui d'une Constituante qui permette une représentation gèneine du mouvement populaire en rupture avec le monopole de la « partitocratie » sont essentiels. Tout comme l'est la lutte contre la corruption et pour la réduction substantielle des rémunérations des hauts fonctionnaires du gouvernement et de l'Etat. Ollanta s'est aussi prononcé pour la révocabilité des mandats, en particulier de ceux des représentants au Congrès, un thème que les actuels députés ont à tout prix voulu éviter.

En matière agricole, il propose de mettre la priorité sur le marché intérieur de manière à ralentir les importations qui pourraient concurrencer la production nationale. Et en ce qui concerne la feuille de coca, il en propose la dépénalisation tout en attaquant la politique des USA sur ce terrain. Cela signifie prendre la défense de dizaines de milliers de familles acculées à cultiver la coca parce que leurs autres produits agricoles ne peuvent accéder aux marchés, concurrencés qu'ils sont par les produits importés à bas ou sans tarifs douaniers.

L'autre thème en discussion est celui de l'intégration latino-américaine à partir du constat que le nationalisme de ce siècle doit être dirigé contre les multinationales, les puissances de l'économie et qu'il ne peut se réduire à l'intérieur des frontières nationales, mais doit se réaliser dans un contexte latino-américain. C'est pour-

quoi l'unité et la collaboration s'imposent avec des régimes qui prennent des mesures du même type, comme celui de Chavez, d'Evo Morales ou de Fidel Castro.

Expression péruvienne d'un phénomène continental

[...] Ce phénomène, avec les caractéristiques particulières du Pérou, est l'expression nationale d'un phénomène continental qui a émergé au cours de cette dernière période. Il résulte d'une montée de la lutte des classes face au bilan désastreux de la politique néolibérale appliquée au cours des vingt dernières années et qui a comme expression la mieux définie le processus bolivarien en cours au Venezuela. La faiblesse et la bêtise des forces traditionnelles de l'extrême gauche ont laissé la place à l'émergence des phénomènes politico-sociaux que sont Chavez, Evo Morales. [...] C'est dans ce contexte latino-américain que sont à situer l'apparition et la force acquise par Humala, alimentée par les sentiments nationalistes et anti-impérialistes des masses que les vieilles organisations de la gauche péruvienne n'ont pas su capter et canaliser.

Dans le cas de Humala, c'est un processus qui s'est exprimé autour d'une figure militaire subalterne qui s'est fait connaître par une tentative de coup d'Etat contre la dictature fujimoriste. Autour de lui existe un front électoral de fait qui ne s'appuie pas sur des organisations populaires qui, en tant que telles, le composent et l'appuient.

C'est une différence, et pas des moindres, avec les processus en cours en Bolivie et au Venezuela, processus dans lesquels le peuple organisé joue un rôle déterminant. [...]

1. Elu en 1990, Alberto Fujimori fit modifier en 1993 la Constitution dans un sens autoritaire pour pouvoir imposer, avec le soutien de l'armée, la privatisation des principales entreprises publiques et d'énormes facilités pour les investisseurs étrangers. Après sa fuite au Japon en 2000, il a été arrêté au Chili où il est détenu sur la base d'un mandat d'arrêt international émis par la magistrature péruvienne. La liste dirigée par sa fille, Keiko Fujimori, « Avance pays ! » a obtenu 15 sièges au Congrès lors des élections du 9 avril. N.D.L.R.

2. Durant la présidence d'Alan Garcia Perez entre 1985 et 1990 le taux d'inflation par exemple atteignit 14'760% ! N.D.L.R.

Le Pérou

| | |
|---|---|
| Population: | 28 millions d'habitants en 2002 dont 37% de métis. |
| Espérance de vie: | 67,6 ans pour les hommes, 72,5 pour les femmes. |
| Taux de fécondité par femme: | 3,04 enfants. |
| Pauvreté: | 54% de la population est officiellement pauvre, 24% est « extrêmement pauvre ». |
| Economie: | Cuivre, argent, or, pétrole, charbon et minerais de fer. |
| Principales ressources: | USA, Chine et Japon. |
| Principaux « partenaires » commerciaux: | Le 9 avril étaient élus le président, les 120 membres du Congrès et les 5 représentants au Conseil andin. |
| Elections: | 5 ans (renouvelable une seule fois pour le président) |
| Durée du mandat: | |

Etats-Unis et immigration : un plaidoyer pour l'amnistie

A la suite de manifestations d'une ampleur sans précédent aux Etats-Unis sur les questions relatives à la migration, *La brèche* reproduit ici la traduction d'un article publié dans *Socialist Worker* (journal de l'ISO (International Socialist Organisation, Etats-Unis)).

Justin Akers Chacon, co-auteur avec Mike Davis d'un livre à paraître intitulé «No One Is Illegal» (personne n'est illégal), discute la question cruciale manquant dans le débat institutionnel : l'amnistie pour les travailleurs «sans-papiers». Il expose au préalable les deux tendances qui traversent les débats au Congrès et au Sénat : d'une part, la tendance favorable aux «mesures de contraintes», la plus restrictive, et d'autre part, la tendance favorable aux «travailleurs invités», la plus cyniquement utilitariste, qui n'est pas sans rappeler la politique helvétique en la matière.

JUSTIN AKERS CHACON

Le spectre de l'amnistie s'est emparé du Congrès. Alors que des millions de travailleurs migrants et d'étudiants font grève, marchent dans la rue et protestent contre la législation anti-migrant en discussion au Congrès, le débat autour de l'amnistie commence.

Prenant tout d'abord place comme un combat au sein du Parti républicain, l'amnistie devient le prétexte à une polarisation dans le dossier des politiques de migration. Seulement personne, à Washington, n'y est favorable.

D'un côté on trouve les Républicains pour les «mesures de contraintes», critiqués face aux propositions au sujet des «travailleurs invités» depuis que celles-ci contiennent des termes au sujet «d'un chemin vers la citoyenneté». Appelant leur base conservatrice à bloquer l'avancement des droits pour les migrants, les Républicains favorables aux «mesures de contraintes» s'appuient sur la peur, l'insécurité et le racisme de leur électeurat.

Comme s'en est plaint le chef de la majorité au Sénat, Bill Frist : «Je ne suis pas seulement en désaccord avec [les propositions concernant les travailleurs invités] par principe, mais aussi parce que garantir une amnistie maintenant ne ferait qu'encourager et approfondir le non-respect de la loi dans le futur. Cela affaiblirait nos efforts pour sécuriser la patrie.»

Quiconque soutient de telles propositions, a dit Steve King (sénateur républicain) devrait être «marqué au fer rouge de la lettre A» pour «Amnistie».

Selon Tom Tancredo (sénateur républicain), tenant de la ligne dure dans les organisations anti-immigration, et qui a entamé sa carrière au Congrès en 1998 avec une plate-forme d'opposition à l'amnistie, les migrants sont «un fléau qui menace le futur de notre nation.» Tancredo poursuit sa dernière tirade avec

«Dites simplement Non» à la campagne pour l'amnistie, invitant ses supporters à faire pression sur les sénateurs républicains qui seraient «en train de vendre l'Amérique» en soutenant des législations plus modérées qui incluent un programme pour les «travailleurs invités».

De l'autre côté du débat, on trouve les républicains favorables aux «travailleurs invités» et des démocrates, impatients d'assurer une main-d'œuvre bon marché pour les grandes entreprises. Ils sont déterminés à démontrer que les propositions pour ces travailleurs ne signifient pas une amnistie, mais plutôt un moyen pour la prévenir.

Sur le site internet du sénateur Ted Kennedy (démocrate), qui a participé activement au soutien de la motion John McCain, ce dernier écrit : «La sécurité de la patrie est la priorité numéro une de notre nation. Cette législation inclut un nombre de mesures qui, toutes, rendront notre nation plus sûre. Depuis trop longtemps, les lois sur l'immigration bafouées de notre nation n'ont pas été réformées – laissant les Américains vulnérables. Nous ne pouvons plus nous permettre de retarder une réforme. Je suis fier de rejoindre mes collègues aujourd'hui comme soutien original de cette législation». De la même manière, Kennedy a rassuré ses collègues : «Il n'y a pas d'entrée gratuite... Ceci n'est pas une amnistie.»

Les travailleurs migrants ont joué un rôle clé pour revitaliser le mouvement ouvrier dans les deux dernières décennies.

Il y a un troisième côté au débat, et même si cette voix n'est pas reconnue comme une voix «officielle», elle déplace les termes du débat. C'est celle de la classe ouvrière, conduite par des millions de travailleurs migrants, leurs enfants et tous ceux qui les soutiennent. Les manifestations populaires et les débrayages des étudiants, ces dernières semaines, ont secoué le pays. Ce nouveau mouvement pour les droits civils a sorti le débat sur l'immigration des salles de conférences, des clubs de golf et des assemblées annuelles d'actionnaires, et l'a mis au grand jour, dans la rue.

Le mouvement fait pression sur le Congrès pour que ce dernier sorte avec un «plan B», alternatif au «Sensenbrenner

Bill», passé en décembre dernier et qui intègre le programme des Républicains concernant les mesures de contraintes.

Le porte-parole des Républicains au Congrès, Dennis Hastert, résume le nouveau consensus. «Notre première priorité est de protéger la frontière» dit Hastert. «Et nous savons aussi que certains secteurs de l'économie ont besoin du programme pour les «travailleurs invités». Mais nous attendons de voir ce que le Sénat va mettre en avant, et nous suivrons le processus.»

Les «travailleurs invités» : consensus du bipartisme

Il y a deux raisons pour que le programme des «travailleurs invités» devienne le consensus sur lequel s'accordent maintenant les deux partis à Washington.

Les programmes de «travailleurs invités», par leurs natures, créent une deuxième classe de travailleurs aux Etats-Unis. Les propositions actuelles exigeraient des travailleurs qu'ils ne restent aux Etats-Unis que pour une durée limitée. Ensuite, ils devraient partir ou se battre pour obtenir l'un des visas dont le nombre est limité.

Pour l'instant dans ce pays, les «travailleurs invités» n'ont pas les mêmes droits que les autres travailleurs. Ils ne sont pas autorisés à discuter de leurs salaires collectivement, à rejoindre un syndicat ou à interpellier l'opinion contre les patrons exploités, et ne peuvent partir d'un poste de travail où ils sont surexploités que s'ils trouvent une autre entreprise prête à les embaucher.

C'est pourquoi Cesar Chavez et l'*United Farm Workers* n'ont pu construire la lutte historique des ouvriers agricoles qu'après avoir obtenu l'abolition du dernier programme de «travailleurs invités», connu sous le nom de programme *Bracero*, en 1964.

Sous le programme *Bracero*, les cultivateurs ont pu transformer l'agriculture en une industrie pesant quarante milliards de dollars par an, tenant à l'écart les syndicats et établissant une norme des salaires dans cette industrie à un niveau très bas. Le legs de ce système, selon une étude du *Sacramento Bee*, est qu'aujourd'hui bon nombre d'ouvriers agricoles ne gagnent pas plus de quatre mille dollars par an.

Comme conclut David Bacon, journaliste spécialiste des questions de travail, «les propositions de «travailleurs invités» intègrent les revendications de l'«Essential Worker Immigration Coalition» composée de 36 des plus grandes associations de producteurs et de commerçants et dirigée par

la Chambre de Commerce des Etats-Unis. Contrairement à ce qu'ils prétendent, il n'y a pas de pénurie de main-d'œuvre aux Etats-Unis. Il y a une pénurie de main-d'œuvre pour les bas salaires que l'industrie aimerait payer.»

Les propositions pour les programmes de «travailleurs invités» sont conçues pour prévenir ou réduire l'adhésion syndicale dans les entreprises au-delà de l'agriculture. Elles permettraient d'utiliser de la «main-d'œuvre invitée» dans la construction, les abattoirs, l'hôtellerie, l'industrie, les transports, la santé et d'autres secteurs de l'économie.

Or, c'est dans ces industries que les travailleurs migrants ont joué un rôle clé pour revitaliser le mouvement ouvrier dans les deux dernières décennies. Alors que le nombre d'adhésions syndicales a décliné pendant les trois dernières décennies, les travailleurs migrants sont l'un des moteurs potentiels des syndicats.

Selon une étude de l'Institut des politiques migratoires, 11% des 17,7 millions de travailleurs migrants à l'étranger sont représentés par un syndicat, malgré les difficultés associées au fait de ne pas être citoyen étatsunien. Réflétant un changement d'attitude dans les syndicats et dans le caractère militant des travailleurs migrants eux-mêmes, le nombre de travailleurs migrants dans les syndicats a grossi de 23% entre 1996 et 2003.

Le *Service Employees Industrial Union* (SEIU), avec des membres à l'origine dans les entreprises de nettoyage, de la santé et du secteur public, est devenu le plus grand syndicat et celui dont la croissance est la plus rapide aux Etats-Unis, avec 1,8 million de membres. Les travailleurs migrants composent environ les deux tiers de cet effectif.

Un nouveau programme de «travailleurs invités» stopperait cette progression et enclencherait une érosion, comme le programme *Bracero* a pu être utilisé comme levier

contre les revendications syndicales et les négociations des contrats collectifs.

L'amnistie : une revendication transitoire

Une amnistie est une mesure qui permet de légalisation immédiate de tous les «sans-papiers», avec des garanties d'obtenir la citoyenneté pour ceux qui le souhaitent. A l'inverse de propositions actuelles, qui utilisent le langage de citoyenneté «méritée» ou de «chemin vers» la citoyenneté et qui excluent la majorité de la possibilité d'obtenir un statut de résident permanent, l'amnistie donnerait aux travailleurs migrants les mêmes droits que ceux du reste de la classe ouvrière.

La dernière amnistie, votée en 1986, a conduit à la légalisation et à la citoyenneté d'environ 2,8 millions de travailleurs migrants. Cela a permis à une nouvelle génération de militants d'entrer dans des syndicats tels que SEIU, UNITE-HERE et d'autres.

Alors que d'autres syndicats étaient mis sur la défensive, les syndicats conduits par les travailleurs migrants ont démontré leur volonté de se battre. Cela a conduit l'AFL-CIO à soutenir l'organisation des travailleurs migrants, y compris celle des «sans-papiers» et a conduit à une volonté accrue chez les travailleurs eux-mêmes de revendiquer une nouvelle amnistie.

Cette demande vient maintenant des rues, et elle donne des frissons à la colonne vertébrale des «Etats-Unis de l'Entreprise».

Si onze millions de travailleurs «sans-papiers» aux Etats-Unis obtenaient aujourd'hui les mêmes droits que le reste de la classe ouvrière, cela abolirait la ségrégation légale qui sert de moyen d'exploitation des plus pauvres. Cela permettrait également d'atténuer le racisme qui justifie la militarisation de la frontière. Cela permettrait aux «sans-voix»



La frontière Etats-Unis / Mexique ou l'illustration de la politique migratoire de la classe dirigeante. Un barrage filtrant, sordide et utilitariste.

de se faire entendre et accroîtrait le nombre de votants contre ces politiciens qui essaient de construire leurs carrières en faisant des migrants des boucs émissaires. Cela permettrait aussi de revitaliser un mouvement ouvrier en crise.

Comme le nouveau mouvement des droits des migrants émerge, il doit mettre en avant sa propre proposition : Amnistie sans criminalisation. Comme Maria Gonzalez, une manifestante de la manifestation du 25 mars à Los Angeles qui a réuni un million de personnes, l'a dit en regardant le nombre de travailleurs autour d'elle : «Avec autant de monde, nous devrions exiger la légalisation et l'amnistie.»

Pour l'instant, le Congrès est contraint de répondre aux demandes émanant des manifestations, mais il utilise ses réponses uniquement comme moyen de défendre les intérêts des entreprises, de redistribuer les cartes et de décapiter le nouveau mouvement pour les droits civils. C'est seulement quand les politiciens seront forcés de céder au pouvoir organisé d'un mouvement qu'ils accepteront, à contrecœur, nos demandes.

C'est pourquoi, nous devons continuer à construire un mouvement pour les droits des migrants, un mouvement indépendant des propositions législatives bipartisanes qui servent les «Etats-Unis de l'Entreprise». Nous devons nous organiser où nous avons le plus de pouvoir : sur nos lieux de travail, dans nos écoles et dans nos quartiers.

BRÈVES

Vittel ou une certaine vitalité syndicale

Après le conflit dans l'usine d'embouteillage de Perrier, après le dur conflit de Marseille Saint-Menet (usine de production de chocolat et de café, voir les éditions précédentes de *La brèche* ainsi que le site internet www.labreche.ch) c'est au tour des salariés de Nestlé Waters Vosges (entité de Nestlé Waters France) d'entrer collectivement en conflit contre leur direction. Nestlé Waters Vosges représente en réalité l'entité, fusionnée, regroupant les sites d'embouteillage de l'eau minérale Contrex (à Contrexéville) et de Vittel.

Les deux mille salariés des sites ont ainsi participé, à un taux de 90% selon les sources syndicales, à la journée de grève du 19 avril dernier pour protester contre le non-respect de plusieurs accords et conventions passées ces dernières années entre les syndicats présents sur le site et la direction. Les deux sites de Contrexéville et Vittel, distants de cinq kilomètres, ont produit, en 2004, 1,7 milliard de bouteilles. Mais, comme dans le cas de Perrier, où l'exemple de la productivité record des usines San Pellegrino est répété en permanence par la direction, cette dernière joue la concurrence entre salariés de la même entreprise pour relever la productivité à travers une réorganisation des méthodes de production. Au détriment des conditions de travail : c'est sur la base de la péjoration de celles-ci que les salariés, depuis un mois, observent chaque jour des pauses prolongées (ou des grèves larvées) qui durent chacune entre une heure et quatre heures.

Concurrence et nivellement par le bas

Cette journée de grève du 19 avril, mise sur pied par l'intersyndicale sur les deux sites, a donc été un succès, tout particulièrement pour le site de Vittel, traditionnellement moins syndiqué et moins combatif que son voisin et où les conditions de travail – moins bonnes qu'à Contrex – devaient justement servir de modèle pour réformer le site de Contrexéville... Dans les usines Vittel, les trois fois huit heures de travail, sept jours sur sept est la règle, alors que chez Contrex, le week-end est férié. L'inspection du travail – investie de compétences assez différentes des inspections helvétiques... – a déjà dressé le constat des infractions au Code du travail. Selon un salarié interrogé dans *L'Humanité* du 20 avril dernier, « la direction, pour remédier aux différents débrayages antérieurs, a en effet fait appel à des salariés avec des contrats à durée déterminée dont vingt ont déjà été considérés comme illégaux par les services de l'inspection du travail et dont la liste s'allonge de jour en jour, sans compter, les irrégularités à l'affectation de postes de travail ».

La concurrence généralisée ne concerne pas seulement les entreprises entre elles : au sein de la même entreprise, les divisions sont organisées pour aligner les conditions de travail à la baisse et élever en permanence le taux de productivité de chaque site, de chaque travailleur. Mais des solidarités ouvrières peuvent encore exister et se développer : Nestlé Waters France est placée pour le savoir, dans les Vosges, après l'avoir expérimenté chez Perrier. Comme si l'eau minérale conférait à ceux qui y travaillent une certaine vitalité syndicale.

Etranges manœuvres autour du gaz bolivien



Alvaro García Linera (ici derrière Evo Morales), le vice-président signataire d'un accord qui suscite bien des interrogations.

GIOVANNA VITRANO*

« Certains considèrent la Bolivie non pas comme une communauté d'êtres humains, mais comme une affaire. Certains pensent que la souveraineté – au même titre que l'honneur – est un sentiment dépassé, un sentiment qui n'a plus de sens dans un pays mendiant, car cette nation devrait se mettre au service de celui qui lui fait la meilleure offre. Qui offre le plus pour cette vieille chose dépassée que l'on appelle souveraineté ? »

Ces paroles ont plus de vingt ans, mais elles frappent à l'estomac comme un coup-de-poing. Ce sont les paroles de Marcelo Quiroga Santa Cruz,

* Giovanna Vitranò, journaliste et chercheuse indépendante, s'est occupée de nombreuses enquêtes et dossiers concernant la politique, la société et l'environnement du continent latino-américain. Analyste spécialisée dans l'application des droits humains en Bolivie, elle est auteure du livre « *Le jeu de l'absence – vivre au sein de la culture mafieuse* » édité par Editrice Zona. Elle compte également parmi les fondateurs de l'Observatoire Selvas.org.

Bolivien en lutte pour la démocratie. Il a été tué par ceux qui, dans les années 1980, voyaient la vraie démocratie comme un cancer pour leurs affaires et qui propageaient dans le pays andin le germe de la dictature : un germe qui a pris la forme du capitalisme, qui a jeté la République dans la misère qu'elle connaît aujourd'hui. Il est vrai qu'avec l'élection d'Evo Morales à la présidence de la Bolivie, on a pu croire, un bref instant, que ce passé ne pourrait refaire surface. Mais la réalité crue est différente : le nouveau gouvernement, malgré ses bonnes intentions, doit faire face aux mines enterrées un peu partout par les gouvernements « démocratiques » qui l'ont précédé.

Comme la mine préparée il y a onze mois par le gouvernement Mesa et qui explose aujourd'hui dans les mains de Morales. Une mine qui s'appelle « Loi 3065 » et qui risque de rendre caduques toutes les promesses de paix et de démocratie auxquelles le nouveau gouvernement s'est lié. De

cette loi, on ne savait rien jusqu'à il y a quelques jours. Une loi pratiquement introuvable sur les sites officiels de la politique bolivienne. Cette loi n'a jamais été publiée sur internet et ne se trouve pas dans les archives. Elle n'a pas été rendue publique et on n'en avait aucune trace jusqu'au 10 mars dernier.

Et pourtant...

Cette loi dit, dans son passage le plus important : « art. 3. On autorise la préfecture de Tarija à constituer des sociétés publiques et/ou mixtes [...] pour l'exportation de gaz naturel, afin que les profits générés puissent financer le développement du département ».

Rien à voir avec la nationalisation des hydrocarbures. Les hydrocarbures de Tarija ont été « départementalisés ». Et l'Etat, la nation dans son ensemble, n'a aucun contrôle sur ces hydrocarbures. De fait, il y avait une autonomisation en cours et personne n'en était au courant.

Les hydrocarbures de Tarija ont été « départementalisés ». Et l'Etat, la nation dans son ensemble, n'a aucun contrôle sur ces hydrocarbures.

Cette loi est sortie de l'obscurité parce que le préfet de Tarija, Mario Cossio, était en train de signer des accords avec le Chili, l'Argentine et le Paraguay pour l'exportation de « son » gaz. Des accords que le gouvernement bolivien déclare aujourd'hui anticonstitutionnels et qu'il essaie de bloquer de toutes les manières.

Mais il y a plus

Il y a un aspect de cette histoire qui nous dérange particulièrement : pourquoi, le 20 mars dernier, Alvaro García Linera – vice-président de la République de Bolivie – a-t-il signé avec le préfet de Tarija un accord disant que « le gouvernement s'engage afin qu'aucune autorité du pouvoir exécutif, ni le groupe parlementaire du MAS [Mouvement vers le socialisme, parti du président Morales], ne présentera un recours pour inconstitutionnalité ou ne proposera une révision de la loi 3065, ni n'en demandera une modification au Congrès » ? Et si Alvaro García Linera a signé cet accord (pour calmer les ressentiments du département du pays le plus riche en gaz) il l'a certainement fait avec l'aval du président, Evo Morales.

La nouvelle loi sur les hydrocarbures, la loi pour la nationalisation de ces ressources non renouvelables, aurait dû être promulguée entre juin et juillet prochains. Nous savons pourtant qu'elle devait être avancée au mois d'avril.

La nouvelle loi sur les hydrocarbures, la loi pour la nationalisation de ces ressources non renouvelables, aurait dû être promulguée entre juin et juillet prochains. Nous savons pourtant qu'elle devait être avancée au mois d'avril.

Pourquoi ce « consensus » ?

Ces derniers jours, les milieux économiques qui contrôlent la production d'hydrocarbures demandent à haute voix la naissance d'un dixième département – celui du Chaco – et peut-être que les déclarations de García Linera visaient simplement à calmer les velléités séparatistes, mais... Pourquoi alors, le gouvernement n'a-t-il pas modifié la loi ? Pourquoi le gouvernement, dès qu'il a été élu et qu'il a pris connaissance de cette loi Tarija, n'a-t-il pas cherché une autre solution à cette situation explosive ? Pourquoi, depuis deux mois, ne parle-t-il de rien d'autre que de l'assemblée constituante et de l'accès à la mer, mais qu'il n'affronte pas, avec la transparence que nous lui reconnaissons par ailleurs, ce sale héritage du gouvernement Mesa ? En ce moment, nous n'avons pas de réponse. Nous avons des soupçons, des doutes, des idées sur d'hypothétiques accords ou concessions, en réponse à des chantages pas mieux définis. Mais notre métier n'est pas celui de faire des suppositions. En ce moment nous ne pouvons rien ajouter. Mais il est tout aussi vrai, qu'en tant qu'êtres humains faillibles, nous continuons à nous demander : « qui offre le plus pour cette vieille chose dépassée qu'est la souveraineté » ?

Argentine : procédure pénale ouverte contre le FMI

PAOLO GILARDI

Le 23 mars dernier, trois survivants parmi les victimes de la dictature argentine (voir *La brèche* N° 21) étaient convoqués devant les juges pour confirmer leur plainte contre le FMI déposée en septembre dernier. Celle-ci soutient que « la dictature put consolider, grâce à l'inexistence absolue et provoquée de contrôles républicains, un projet poli-

tico-économique sans opposition possible fondé sur la violation massive des droits humains. La mise en œuvre du terrorisme d'Etat demanda une organisation qui rendit opératoires les détachements punitifs, les centres de torture et de détention, l'extermination et la disparition de personnes, les vols de la mort, les fosses communes etc. De manière analogue, sur le plan économique

ce régime eut besoin d'un système de corruption structuré. » La plainte ajoute « qu'il est indéniable que le pouvoir des armes avait besoin de pouvoir économique et que celui-ci lui fut apporté par les tenants de l'Ecole de Chicago et par les fonctionnaires des organismes internationaux qui ont tout simplement décidé de soutenir, par l'apport de fonds frais, un gouvernement dont les viola-

tions des droits humains étaient de notoriété publique et ne pouvaient être ignorées à l'extérieur du pays ». Devant la « gravité des faits dénoncés », le Procureur Général de la Nation a décidé de donner suite à la plainte et d'ouvrir une procédure pénale à l'encontre du FMI.

Lola Lafon & Leva – ...Grandir à l'envers de rien

Label Bleu.

Chaque mois, on vous présente une œuvre, ce qui, *de facto*, en fait l'œuvre du mois. Or, cette fois-ci, il pourrait bien s'agir de l'œuvre de l'année. Ce n'est pas tellement surprenant que cet album soit mis à disposition du public par Label Bleu qui nous avait déjà fait l'énorme plaisir de nous offrir Dupain (voir *La brèche* N°19). Aujourd'hui, c'est de jeux de mots qu'il s'agit. Ces mots qui alertent nos sens. Des mots qui sortent de la léthargie fataliste. Des mots sur des notes, carnets de notes des expériences multiples et combinées. «...Grandir à l'envers de rien» est une œuvre qui contient cette multiplicité combinée: un mélange entre les expériences de Lola pour les textes, les expérimentations collectives de Leva pour la musique et les révoltes particulièrement universelles.

Les expériences

Lola est fille de deux enseignants coopérants. Elle grandit en Bulgarie, puis en Roumanie à l'époque de la dictature de

Ceausescu. On retrouve très clairement la trace de cette expérience dans «*Les steppes claires*» là où les militaires gardent des portes en fer. On retrouve également dans ce titre la langue apprise lors de ce séjour. L'introduction française cadre un récit pour nous incompréhensible, mais sensible, où la voix devient cet instrument particulier qui transperce toutes les armures.

Un peu plus tard, Lola rentre en France, fait l'expérience de la migration, constate ce qui se passe pour les personnes qui n'ont pas des parents français. Et c'est complètement à l'ouest, là où: «*trois descendants zélés d'un maréchal appuient trop fort sur tes poumons alors inspire et expire*»; là où Sarkozy (autre immigré!) est invité dans la chanson à l'insu de son plein gré; là où: «*l'Etat français et ses exécuteurs testamentaires font le nécessaire de leur poigne de fer et ... tu repasses à l'Est... ta gueule... le retour y t'est offert... alors*» c'est l'expulsion.

Lola, restée à Paris, se heurte au «*Bilan de compétence*». Elle en éprouve une «*Drôle de rage*», dont elle ne sait momentanément quoi faire puisque «*tout le monde ici a la même et en double exemplaire*». Le constat de la «*Drôle de rage*» est aussi le prélude nécessaire à «*Décolère*»: «*j'avais fini par tuer le temps et puis descendre les ordures ce qu'il fallait faire depuis longtemps... Désarme, des armes, je ne désarme pas... Décolère, des colères, je ne décolère pas... ce qu'ils désirent ils doivent le posséder, ce qu'ils ne peuvent pas posséder ils doivent le pénétrer, ce qu'ils ne peuvent pas pénétrer ils doivent le détruire.*» Chanson sur la violence ordinaire et transfrontalière faite aux femmes.

Les propositions

Même si Lola nous a avertis dans «*L'Euro, l'OTAN, l'Atome*» qu'«*une chanson ça fait quatre minutes environ c'est trop court tu vois pour te faire une analyse*», cela ne

l'empêche pas de nous faire des propositions.

D'abord dans Yulay, elle dit: «*je reste debout devant ce qui me détruit et je ne meurs pas parce que ce n'était que ma peur. Cette idée dans ma tête qui m'empêchait de me lever c'était rien du tout des ombres des fantômes*». Le sous-titre de la chanson dit le reste: «*...et les fantômes n'existent pas*».

Ensuite à ceux qui décident de rester debout, elle suggère «*L'aube nouvelle*»: «*je suis venue te proposer l'aube nouvelle. Je suis venue te proposer de tout refaire. Au lieu de dire tellement de conneries, on ferait mieux de les faire*». Une aube, le départ d'une longue journée d'apprentissage pour rester debout.

Les expérimentations

La particularité de ce disque est de mettre la poésie de Lola en musique de manière surprenante. Des enregistrements en passant par les arrangements, tout est mis au service de l'expression des émotions conte-



nues dans les textes. La multiplicité des langues utilisées, les modulations de la voix (tantôt parlée, tantôt chuchotée, tantôt chantée), les crescendo ou decrescendo rythmiques ou encore les ruptures harmoniques sont autant d'arguments qui plaident pour une réécoute attentive. Ce sont aussi les marques d'une volonté de créer ou de soutenir le sens avec la musique. Ces marques ne demandent qu'à être décodées et appréciées en référence aux textes.

A «...Grandir à l'envers de rien», on se prend pourtant à souhaiter que les expérimentations soient marquées par quelques accidents de plus, par

quelques dissonances pour exprimer les contradictions contenues dans les expériences. A «...Grandir à l'envers de rien», on se prend à vouloir exiger l'improbable: une rencontre des expériences et des musiques de Lola Lafon & Leva, Dupain (*La brèche* N°19) et Bertrand avec D (*La brèche* N°16).

Le Cercle fermé

De Jonathan Coe – Gallimard, 2006, 544 pp

ALEXANDRE MARTINS

En concluant «*Bienvenue au club*», publié en 2003 en français, toujours chez Gallimard, Jonathan Coe nous avertissait que ce roman comporterait une suite qui reprendrait le fil du récit à la fin des années 90. En fait, c'est à un véritable tour de force que nous convie l'auteur: après avoir brossé le climat social de Birmingham et de l'Angleterre des années 1970 à travers le destin d'une bande de lycéens de diverses origines sociales en plein apprentissage, il reprend la destinée de ses personnages (devenus entre-temps des «cadres intellectuels», pour le dire rapidement) pour s'intéresser à la période qui couvre le changement de millénaire. L'auteur s'était déjà attelé avec succès à une satire ambitieuse du thatchérisme dans «*Testament à l'an-*

glaise» en 1994, il poursuit maintenant dans cette veine en s'interrogeant en quelque sorte sur les causes et les conséquences du même virage conservateur néo-libéral pour livrer ainsi la fresque de toute une époque. «*Le Cercle fermé*» poursuit et clôt ce projet.

Cette suite est très bien servie par l'écriture aisée et pleine d'humour de l'auteur. Il plane cependant sur tout le récit une forte inquiétude liée aux temps présents. En effet, le constat que Coe dresse de l'Angleterre de Blair n'est guère plus tendre que celui qu'il faisait du thatchérisme. Le meilleur exemple étant sûrement le personnage de Paul Trotter, que nous avions découvert très jeune enfant comme un petit monstre surdoué mais surtout très à droite (il occupait ses

vacances à la lecture de Milton Friedman), et qui est maintenant devenu le plus jeune député du New Labour, sans avoir rien renié de ses convictions politiques, symbolisant ainsi parfaitement l'opportunisme généralisé des années Blair.

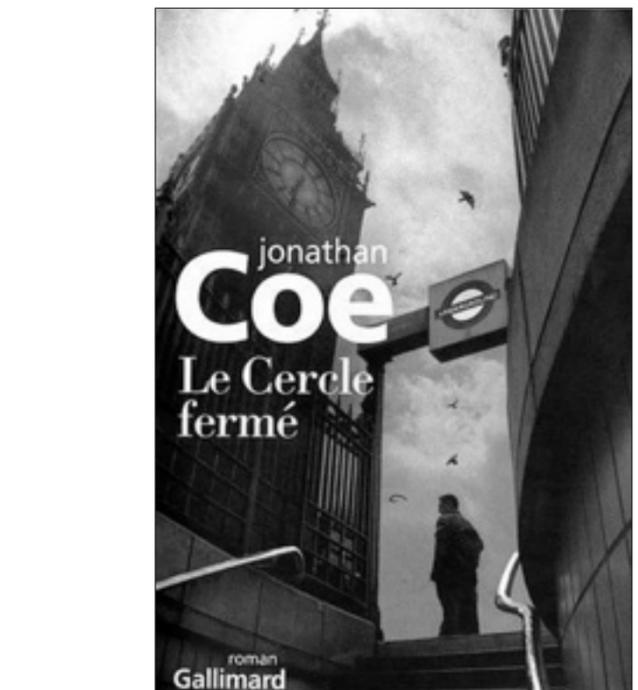
Une frustration terrible et bouillonnante

Tout en suivant le parcours heurté des personnages approchant désormais la quarantaine, le lecteur voit défiler devant ses yeux l'histoire immédiate de 1999 à 2004: fermeture/rachat d'usines, émergence des *think tanks*, 11 septembre 2001 et ses suites guerrières...

Le bouleversement des rapports sociaux entre les années 1970 (illustrées par les grandes luttes ouvrières de l'industrie automobile fordiste de «*Bienvenue au club*») et les

années Blair dans «*Le Cercle fermé*» sert de toile de fond aux trajets de vie de cette poignée de personnages. Quant à la menace de l'extrême-droite, celle-ci étant déjà présente dans le premier volume, elle semble être dopée par le basculement vers la droite du champ politique, comme l'un des personnages tentera de le démontrer.

L'aplatissement des possibles politiques renvoie aux parcours de vie des personnages. Aux espoirs adolescents de «*Bienvenue au club*», Coe oppose l'immobilisme et le reniement des années 1990. Personne n'est vraiment heureux dans ce meilleur des mondes de Blair, ce qui n'empêche pas que, mis à part le personnage de Philip, le sentiment dominant soit le renoncement. Ainsi, à travers la brillante ironie de l'auteur, le lecteur ne peut qu'être frappé



par la lucidité du bilan qu'il tire des dernières années et par son habileté à en saisir l'air du temps apathique, mais, comme le dit Claire, «*si on gratte un peu à la surface de cette apathie, on risque de trouver bien*

autre chose: une frustration terrible et bouillonnante».

AGENDA

FRIBOURG

Lundi 1^{er} mai, Manifestation contre la révision de la Loi sur l'Asile et contre la Loi sur les Etrangers, départ à 15h, Place Python.

Lundi 15 mai, à 19h30, au Café des Maréchaux

Cycle de formation du MPS Fribourg. Démocratie et socialisme: quelles pistes pour une démocratie socialiste?

FRIBOURG

Début juin, meetings avec Daniel Bensaïd. Informations et détails sur www.labreche.ch.

1^{ER} MAI

Manifestations dans toutes les villes de Suisse romande!

Italie, après les élections: «Redonner corps à ces poussières d'humanité»

Entretien avec Franco Turigliatto, sénateur du Parti de la Refondation Communiste (PRC)



A défaut d'avoir déchaîné les passions, les élections italiennes auront au moins entretenu le suspense. C'est à une très courte majorité que la coalition du centre-gauche, l'Unione emmenée par l'ancien président de la commission européenne Romano Prodi, l'a emporté contre la «Maison des libertés» guidée par un Berlusconi particulièrement agressif. Loin du cirque médiatique et des experts improvisés qui se sont succédés sur les ondes ces derniers temps, c'est avec Franco Turigliatto, sénateur fraîchement élu sur les listes du PRC que nous nous sommes entretenus le 13 avril dernier.

INTERVIEW: PAOLO GILARDI

Surprenant, le résultat, non?

F. Turigliatto – Et comment! Même si, depuis une quinzaine de jours, on sentait une montée en puissance de Berlusconi. Mais tout laissait croire à une victoire bien plus confortable du centre gauche. Tous les sondages allaient dans ce sens. Tout faisait imaginer une victoire moins étriquée: d'un côté, le mécontentement et le mal-être social sont très forts. De l'autre, Berlusconi avait été lâché aussi bien par les principaux journaux bourgeois, à l'image du *Corriere della Sera*, que par la centrale du capitalisme italien, *Confindustria*. Tout cela laissait présager une nette défaite du gouvernement. Il n'en a rien été.

Comment l'expliquer?

Nous avons tous sous-estimé la capacité de réaction de Berlusconi. Il a su se relancer, par-dessus les partis, avec un positionnement particulièrement réactionnaire autour de thèmes comme l'anti-communisme, la «dissolution des valeurs», la «permissivité» de la gauche, la défense des valeurs chrétiennes. Il a su s'adresser aux logiques individualistes d'une société profondé-

ment fragmentée par les politiques néolibérales. Par ce moyen, il a su porter aux urnes non seulement les couches traditionnelles du petit patronat du nord et les classes moyennes, mais également de larges couches de l'électorat populaire.

C'est pourtant ce dernier qui a fait en premier les frais de la politique de la droite...

Oui, mais la force de Berlusconi a été de fournir à ces couches particulièrement désemparées des éléments identitaires – les valeurs chrétiennes par exemple – dans lesquelles se reconnaître mais aussi des boucs émissaires à leur mal-être social. C'est ainsi qu'il a usé et abusé de la peur de l'autre: celle du musulman, du clandestin, de l'albanais, du drogué, du déviant. Avec son style, avec ce style, Berlusconi a touché cette couche déséquilibrée de la population.

Tandis que le centre-gauche, lui...

Sa réponse a été trop prudente dans la mesure où le compromis avec *Confindustria*, c'est-à-dire le patronat, ne lui permettait pas de donner des réponses à ce mal-être social sous la forme de propositions de réformes en profondeur. Ainsi, par exemple, le centre-gauche a été particulièrement sur la défensive à propos de la fiscalité: au lieu de dire clairement qu'il faut baisser les taxes pour les salariés et les augmenter pour les capitalistes pour garantir à la fois le pouvoir d'achat et les politiques sociales de l'Etat, il a été incapable de lancer des messages clairs. Il en a aussi été ainsi de sa volonté de rendre le travail précaire «aussi cher, voire plus cher» que le travail stable: elle pouvait être comprise soit dans le sens de l'augmentation des coûts du travail précaire soit dans celui de la réduction de ceux du travail stable. Ce sont ces ambiguïtés, comme aussi celle sur le retrait des troupes d'Irak ou sur l'abrogation de la loi anti-immigrés instaurée par Bossi et Fini, qui expliquent ce résultat électoral.

Et ceci en l'absence de forts mouvements sociaux.

En effet, et c'est un autre phénomène qui permet de comprendre qu'une partie du vote des couches populaires ait été captée par Berlusconi. Au cours de ces dernières années, l'Italie a connu d'importants mouvements sociaux et une forte conflictualité. Parallèlement à l'imposant mouvement contre la guerre en Irak se sont développées d'importantes batailles sur le front social, notamment celles des travailleurs du secteur public et des métallos et celle pour la défense de

l'article 18, l'article de la constitution qui fixe les droits des salariés. Et sur le plan de la lutte pour la défense de l'environnement, le mouvement contre la construction d'une ligne de trains à haute vitesse en val di Susa a aussi été particulièrement polarisante. Cependant, contrairement à la situation que connaît la France, ces mouvements de masse n'ont pas connu une dynamique convergente contre le gouvernement.

Est-ce qu'un scénario de ce type aurait été imaginable ce printemps?

Pas ces printemps, non. Mais un scénario de ce genre était probablement à l'ordre du jour il y a une année. A ce moment, les directions syndicales avaient préféré éviter l'épreuve de force contre le gouvernement: c'est le moment des élections qu'elles attendaient pour «cueillir le fruit mûr»... Ainsi, par exemple, les mobilisations du 18 mars à l'occasion du troisième anniversaire du début de la guerre ont passé pratiquement inaperçues. Force est de constater que ces luttes des dernières années n'ont pas encore permis à de larges couches de salariés d'accumuler suffisamment d'expériences de mobilisation et d'actions collectives, ces expériences qui façonnent et structurent la conscience. La recomposition du mouvement des travailleurs n'est pas encore suffisamment avancée pour qu'il joue un rôle d'hégémonie culturelle et attire vers lui les couches les plus atomisées et fragilisées de la société.

C'est donc une majorité sociale composite et très fragile qui a remporté les élections. Cela va rendre les choses particulièrement difficiles...

Le sentiment qui domine dans le «peuple de gauche» est celui du soulagement: on a senti le vent du boulet passer tout près... Dans ce contexte, la disponibilité aux compromis est très forte dans la mesure où une radicalisation des positions peut être comprise comme une menace pour la tenue de la coalition de centre-gauche. Ce sentiment est d'autant plus important que, déjà avant les élections, les pressions ont été fortes sur le centre-gauche pour qu'il s'affranchisse de ses «conditionnements à gauche». Depuis le vote, la droite et l'Eglise ont multiplié les déclarations sur la défense des valeurs: ce sont des pressions évidentes sur la nouvelle coalition gouvernementale, tout comme celle exercée par le patronat qui craint l'instabilité sociale et pousse à une recomposition au centre. C'est le sens de la proposition souvent évoquée d'une «grande coalition» à l'allemande.

Dans ce cadre, quelle est la position du PRC et en particulier celle de «sinistra critica», son courant de gauche?

Pour le PRC, la grande coalition est hors de question. Comme il est exclu d'accepter une logique de retour rapide aux urnes. Le gouvernement, élu, l'a été sur la base d'un programme. Il a été élu pour gouverner. Mais s'il veut rester il doit donner des réponses aux besoins profonds des masses, aussi pour reconquérir de larges couches populaires. Il y a une grande discussion en Italie sur le fait de savoir si le bloc social représenté par Berlusconi s'est désagrégé suite à ces élections.

Pour la gauche, une véritable recomposition du mouvement des travailleurs capable de conquêtes sociales, capable de se structurer et d'attirer à soi ces couches est la condition indispensable pour redonner corps à ces poussières d'humanité

Certes, en perdant les élections, Berlusconi a perdu une partie du rôle «péroniste» qu'il s'attribuait, par-dessus les partis. Mais le bloc social qu'il représente est composite. Il est fait de larges secteurs de la bourgeoisie et de ce que j'appelle une «lumpen-bourgeoisie». Et il comprend aussi, les élections l'ont montré, d'importantes couches populaires, celles qui ont été le plus frappées, individualisées, atomisées par les politiques néolibérales. Ce sont des travailleurs précaires, des employés de toutes petites entreprises, des femmes au foyer... Un gouvernement de centre-gauche soumis à la bourgeoisie et à *Confindustria* pourrait laisser un espace à des mobilisations sociales de droite.

Et donc?

C'est en ce sens que, pour la gauche, une véritable recomposition du mouvement des travailleurs capable de conquêtes sociales, capable de se structurer et d'attirer à soi ces couches est la condition indispensable pour redonner corps à ces poussières d'humanité.

ABONNEMENT

Talon à renvoyer à **La brèche**, case postale, 1000 Lausanne 20, abonnement@labreche.ch.

Vous pouvez aussi faire directement votre versement au CPP 17-247 469-2, **La brèche**, 1000 Lausanne 20.

Je souscris à un abonnement (12 N°/an)

normal (20.–) de soutien (50.– et plus)

à l'étranger (50.– / 35 euros)

Nom:..... Prénom:.....

Rue et numéro:.....

NPA et localité:..... Pays:.....

Adresse mail (facultatif):.....

J'offre un abonnement à La brèche

normal (20.–) de soutien (50.– et plus)

à l'étranger (50.– / 35 euros)

Coordonnée du/de la bénéficiaire:

Nom:..... Prénom:.....

Rue et numéro:.....

NPA et localité:..... Pays:.....

Adresse mail (facultatif):.....

CONTACTS

Pour prendre contact avec le MPS:

MPS, CP 209, 1211 Genève 4, mps-ge@bluewin.ch • MPS-BFS, CP 961, 1700 Fribourg 1, mps-fribourg@labreche.ch • MPS, CP 120, 1000 Lausanne 20, mps-vd@fastnet.ch • MPS, CP 2218, 1950 Sion 2, mpsvs@hotmail.com • MPS, CP 2320, 6501 Bellinzona, mps-ti@bluewin.ch • MPS, Pf 2002, 4001 Bâle • MPS, Pf 129, 3000 Berne 23 • MPS, Pf 8707, 8036 Zurich.

Coordonnée de la personne à qui envoyer la facture:

Nom:..... Prénom:.....

Rue et numéro:.....

NPA et localité:..... Pays:.....

Adresse mail (facultatif):.....